

**PROCÈS-VERBAL  
DE PLENUM DU CONSEIL GENERAL  
DU LUNDI, 18 DÉCEMBRE 2023 19H00**

---

I- Examen et approbation du budget 2024 de la Municipalité de Sion. ....	6
1.1 Administration générale et Finances .....	6
1.2 Economie et Tourisme .....	8
1.3 Education et Culture .....	10
1.4 Affaires sociales .....	16
1.5 Sécurité publique .....	17
1.6 Travaux publics et Environnement .....	17
1.7 Bâtiments et Constructions .....	20
1.8 Urbanisme et Mobilité .....	20
1.9 Sports, Jeunesse et Loisirs .....	26

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ai l'honneur d'ouvrir ce plénum ordinaire du Conseil général de la Commune de Sion. Conformément au règlement, cette séance a été valablement convoquée en date du 23 novembre dernier et peut donc délibérer. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et une excellente soirée de travail et d'échange principalement dédiée au budget 2024 de la Ville de Sion.

Je dois excuser les absences de Messieurs les Chefs de service, David Remondeulaz et Jean-Pierre Meyer, de Madame la Conseillère municipale Marylène Volpi Fournier, de Monsieur le Conseiller général Fabien Kuchler et annoncé avec du retard, Monsieur le Conseiller Stéphane Haefliger.

Nous voilà réunis pour nos deux dernières soirées de travail de cette troisième année de législature. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour tout le travail effectué cette année. Ce sont de longues soirées ou journées pendant lesquelles vous avez mis de l'énergie pour nos concitoyens et concitoyennes et soyez-en sincèrement remerciés.

Nous passons maintenant au vif du sujet. L'ordre du jour va être assez bref. Ce dernier a été validé par le bureau du Conseil général et par Monsieur le Président de la Municipalité, conformément à l'article 8, alinéa 1 de notre règlement. Donc, nous avons un seul point : Examen et approbation du budget 2024 de la Municipalité de Sion. Tous les documents nécessaires durant ce plénum se trouvent sur l'extranet. Madame la Secrétaire, Madame Christine Bourban Carthoblaz vous en a informés par mail en date du 27 novembre dernier.

Nous passons donc au point 1 : Examen et approbation du budget 2024. Je demande aux trois rapporteuses de venir prendre place à la tribune avec leur carte.

Nous allons procéder comme l'an passé. L'examen du budget se fait par dicastère, à savoir compte de fonctionnement et compte d'investissements. Les rapporteuses présentent leur rapport selon ce schéma. Le déroulement de l'analyse du budget se passera comme suit :

- Présentation dicastère par dicastère.
- Les rapporteuses demandent la parole si besoin.
- Annonce des rubriques amendées.
- Présentation du rapport sur l'amendement par la ou les commissions concernées.
- Ouverture de la discussion sur la rubrique concernée.
- Avis de la Municipalité.
- Le dépositaire de l'amendement peut reprendre la parole uniquement pour annoncer un éventuel retrait de celui-ci.
- Nous votons l'amendement et on continue avec la prochaine rubrique amendée.

Le vote des amendements se fera selon la directive sur le dépôt et le traitement des amendements budgétaires qui se trouvent sur l'extranet, soit :

- Si une rubrique n'est touchée que par un amendement, il sera mis au vote selon le système habituel oui, non, abstention où le non consiste à soutenir la proposition de la Municipalité.
- Si une rubrique est touchée par plusieurs amendements, nous confronterons d'abord les amendements entre eux pour déterminer lequel sera mis au vote contre la proposition de la Municipalité qui est inscrite dans le budget.

Je vous expliquerai la manière de voter à chaque fois afin que l'on ne se trompe pas. Le bureau a reçu 22 amendements tous recevables.

Nous commençons par l'entrée en matière. Je passe la parole à Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel pour nous faire part de l'entrée en matière de la part de la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion a examiné le projet de budget 2024 de la Ville. Elle a siégé à 7 reprises pour préparer et établir son rapport. Dans le cadre

de l'étude du présent budget, la commission a également participé à la séance commune de présentation du budget 2024, le lundi 16 octobre 2023. La commission a accueilli le mercredi 15 novembre 2023, Monsieur Philippe Varone, Président de la Ville et Monsieur Patrick Dondainaz, Chef de service des finances, pour la séance des questions. La Commission de Gestion a approuvé à l'unanimité des 15 membres présents l'entrée en matière.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La Commission Environnement et Urbanisme tient d'abord à remercier le Président de la Municipalité, Conseillères communales et Conseillers communaux, ainsi que les Chefs de service pour les réponses apportées à ses nombreuses questions sur le budget 2024. La commission s'est réunie à 5 reprises pour examiner le budget.

Les membres de la commission ont également eu le plaisir d'être accueillis par le Président de la Municipalité accompagné par Monsieur Dondainaz à l'hôtel de Ville. Les compléments d'information aux questions concernant le budget ont été discutées à cette occasion. La CEU les remercie chaleureusement pour leur disponibilité et pour les précisions et les explications fournies.

La commission a pris connaissance de tous les documents en relation avec le budget 2024 et a relevé les éléments concernant ses compétences et en particulier des questions liées à l'édilité, l'urbanisme, les travaux publics ou autres rubriques qui s'y rapportent. La commission a approuvé l'entrée en matière à l'unanimité des 11 membres présents.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** La Commission Sociale et Culturelle s'est réunie à 4 reprises pour l'examen du projet du budget de l'exercice 2024 de la Ville de Sion suite à la présentation générale du 16 octobre 2023. La commission a tenu une séance en présence de Monsieur Patrick Dondainaz, Chef de service et responsable de la comptabilité générale et de Monsieur Philippe Varone, Président de la Municipalité, le 16 novembre 2023 pour la communication des réponses aux questions écrites des membres de la commission.

Le projet de budget 2024 de la Municipalité a été examiné dans le détail par la commission en se concentrant principalement sur les articles liés au domaine social et culturel comme le prévoit le règlement du Conseil général. L'examen a porté sur l'ensemble des rubriques du compte de fonctionnement et du compte d'investissements et plus particulièrement sur les comptes des dicastères éducation et culture, affaires sociales et sport, jeunesse et loisirs. La Commission Sociale et Culturelle adresse à Monsieur Patrick Dondainaz, à Monsieur Philippe Varone ainsi qu'aux différents collaboratrices et collaborateurs de la Commune ses remerciements les plus chaleureux pour les explications et les informations fournies. La Commission Sociale et Culturelle à l'unanimité des 11 membres présents, a accepté l'entrée en matière concernant le budget 2024 de la Municipalité de Sion.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre maintenant la discussion générale sur l'entrée en matière. Monsieur le Conseiller Vincent Boand.

**Boand Vincent, Conseiller général, UDC.** Le groupe UDC accepte l'entrée en matière et remercie la Municipalité et les services de la Ville pour le travail effectué sur ce budget qui correspond aux projections de la planification financière, qui maintient un taux d'autofinancement décent, autofinancement qui devrait s'améliorer lors d'exercices ultérieurs et qui, bien que présentant un excédent de charges conséquents, fait face aux difficultés conjoncturelles de manière adéquate. L'augmentation des charges, notamment liées, s'explique par l'indexation des salaires et l'étoffement de l'offre en transports publics. Dans un contexte d'inflation, le renchérissement desdits salaires est une nécessité à laquelle nous souscrivons. S'agissant de l'offre en transports publics, la Ville a beaucoup amélioré son offre avec derrière des résultats concrets en termes de fréquentation des lignes. Dès lors, nous soutenons les décisions prises par la Municipalité en matière de transports publics mais nous ne souhaitons pas inclure les propositions via amendement d'augmentation dans ces rubriques, les efforts consentis étant d'ores et déjà élevés.

Je rends attentif au passage que le groupe UDC retire l'amendement concernant les pistes cyclables, rubrique 600.5010. Il nous apparaissait, il nous apparaît toujours que les montants des précédents

budgets étaient suffisants. Cependant, la levée de boucliers des commissions nous incite à ne pas perdre de temps sur ce sujet. Merci pour votre attention.

**Georges Bérénice, Conseillère générale, PS.** Le budget qui nous est proposé aujourd'hui est planifié avec un excédent de charges d'1,26 millions. En conséquence, nous avons lu et entendu lors de l'étude du budget, les termes "situation déficitaire appelant à la prudence et à l'économie." Il importe donc au groupe PS de rappeler quelques éléments en amont de la soirée qui nous attend. Le Conseil communal a présenté en date du 4 décembre en conférence de presse et via communiqué de presse, un budget décrit par ses soins comme proche de l'équilibre. Les budgets 2021 et 2022 présentés à ce Conseil étaient déficitaires pour respectivement 5 et 3 millions de francs, ce qui n'a pas empêché la Ville de clôturer ses comptes dans les chiffres noirs.

Les budgets de nos voisines Sierre et Martigny prévoient des excédents de charges de 4,1 et 3,4 millions pour un budget inférieur au nôtre. La Ville de Fribourg, autre capitale cantonale table pour sa part sur un déficit de 12,4 millions de francs.

Pour reprendre les mots de Monsieur le Président de la Municipalité, ce budget reflète donc la bonne santé financière de notre Ville et pas une inquiétante situation déficitaire. Nous espérons ainsi que les membres de ce Conseil sauront considérer ces éléments et saisiront l'opportunité d'une bonne santé financière pour engager les montants nécessaires au bien-être des Sédunoises et des Sédunois. C'est avec cet espoir que le groupe PS acceptera l'entrée en matière et vous invite à faire de même.

**Tavernier Jérôme, Conseiller général, PLR.** Le budget que la Municipalité nous présente ce soir s'inscrit à nouveau dans un contexte rempli d'incertitude. Les tensions sur le secteur de l'énergie, l'instabilité géopolitique, les pénuries de main-d'œuvre et l'inflation représentent quelques-unes des nombreuses préoccupations actuelles. Notre groupe a soigneusement étudié les rubriques budgétaires et les rapports des commissions. Un travail important a été réalisé par les commissaires. Nos membres se sont essentiellement penchés sur la réduction de certaines charges de fonctionnement et sur les investissements. Trois principales sources d'augmentation de charge affectent le budget 2024 :

- Premièrement, les charges de transfert liées à la répartition avec le Canton du Valais.
- Deuxièmement, les charges en lien avec les biens et les services.
- Troisièmement, les charges salariales.

L'augmentation de la masse salariale provient de l'indexation de l'indice de l'IPC (indice des prix à la consommation) mais également de l'engagement de postes supplémentaires. Du côté des investissements, les projets avancent progressivement à la suite de la validation des messages par notre assemblée et mobilisent passablement nos finances pour le futur. Les efforts consentis dans la transition énergétique sont à présent louables et notre fiscalité demeure toujours attractive pour les entreprises et les particuliers.

Fort de ce constat, notre groupe observe que la majorité des charges sont liées et que notre marge de manœuvre demeure ainsi quelque peu limitée. Nous estimons qu'un travail conséquent a été réalisé par les services de la Ville pour maîtriser les charges et, dans ce contexte général, nous proposerons ce soir un amendement afin d'optimiser certaines tâches administratives. Notre groupe accepte ainsi l'entrée en matière de ce budget et vous propose d'en faire de même. Merci.

**Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts.** Comme je ne prendrai pas la parole lors de la discussion du budget, mon intervention sera un peu plus longue que celle de mes collègues.

La difficulté à prévoir les variations de l'inflation et la volatilité du prix de l'énergie justifient une certaine prudence budgétaire. Une perte finale au-dessous de 2 millions de francs sans être rassurante paraît malgré tout gérable. Une commune comme la nôtre peut sans aucun doute se relever d'un tel déficit, ce d'autant plus que depuis quelques années, les comptes débouchent sur des bénéfices que l'on peut qualifier de respectables. A l'heure actuelle, le véritable problème est lié à la variabilité du prix de l'énergie. L'augmentation des tarifs du gaz en 2022 et de l'électricité en 2023 n'ont pas facilité

l'élaboration de ce budget. A l'image de qu'a fait l'ensemble des commissions, il convient donc de remercier dans un premier temps l'ensemble des services pour la qualité du travail effectué.

Si l'on examine maintenant certaines rubriques de ce budget, on constate que sur le plan environnemental, la somme consacrée à l'installation de panneaux solaires sur les toits de certaines écoles répond en partie à des amendements déposés par Les Verts les années précédentes. Cette priorité accordée aux énergies renouvelables est à saluer. À cela vient s'ajouter l'enveloppe destinée à l'isolation des bâtiments, ces projets servant tout autant la cause énergétique que la cause environnementale sont dignes d'intérêt. Sur le plan de la mobilité, 650'000 francs sont consacrés à la sécurité des cyclistes. Somme confortable s'il en est. Elle financera en grande partie le revêtement de la liaison cyclable entre Sion et Uvrier. Cette première étape mérite d'être saluée. Pour que cette piste joue totalement son rôle protecteur, elle devrait rapidement être prolongée jusqu'au nord de la ville, assurant ainsi la sécurité intra-muros des cyclistes et répondant aux demandes non seulement formulées par notre groupe, mais également par l'association pro-vélo. Il conviendrait aussi de distinguer dans les rubriques du budget concerné, ce qui relève précisément d'une piste, d'une bande ou d'une voie cyclable, ce que mettent nos autorités sur ces trois vocables n'est pas forcément compréhensible à la lecture du budget.

L'année prochaine, un effort financier va être consenti pour l'acquisition d'abribus. Le financement sera assuré conjointement par la Commune et l'agglomération Valais central. De cette manière, les usagers vont bénéficier d'une réelle protection contre les intempéries. La somme prévue ne va de loin pas permettre d'équiper chaque arrêt de ce type d'infrastructure. Dans tous les cas, il est urgent d'en prévoir à certains endroits clés comme l'arrêt de l'hôpital cantonal situé sur une ligne empruntée régulièrement par des personnes en difficulté physique. Voilà pour les principaux aspects qui répondent à des demandes récurrentes de notre groupe.

Au-delà de cela, certaines rubriques ne vont pas sans poser quelques problèmes. Au niveau social, le montant de 30'000 francs attribué au projet pour les aînés permettra de financer en grande partie les projets mentionnés au budget. Qu'en est-il par contre de l'aide aux personnes âgées bénéficiaires d'une maigre retraite ? La période d'inflation que nous traversons ne fait qu'accentuer leurs difficultés et risque de les plonger dans la précarité. Il en va de même pour un certain nombre de familles qui peinent financièrement durant la période que nous traversons. À un moment ou à un autre, il faudra prévoir un effort financier supplémentaire en leur faveur.

En ce qui concerne l'aéroport, même si les investissements sont reportés jusqu'à la cantonalisation de cette infrastructure, ils continuent malgré tout à grever nos finances. En faisant le compte du nombre de crédits supplémentaires qui lui sont attribués annuellement, il est légitime de se demander si un budget plus précis ne devrait pas être présenté au Conseil général. Que dire enfin des ambitions nourries conjointement par notre Commune et l'Etat pour le développement de cet aéroport ? Elles vont vraisemblablement péjorer les budgets de notre cité pendant quelques années encore. Sachant que dans un avenir proche, il s'agira de restructurer l'espace aérien, on peut craindre à juste titre les dépenses supplémentaires que va générer cette opération.

Le projet de prolongement de la ligne de bus BS 12 est à saluer. Au vu de l'augmentation de la fréquentation sur les lignes dont les cadences ont été modifiées aux heures de pointe, il sera nécessaire de poursuivre cet effort sur d'autres parcours et donc de prévoir un investissement à ce sujet. Le doute n'est plus permis, seules des cadences très régulières incitent les habitants à préférer le bus au transport individuel. Il est temps de réaliser un effort financier supplémentaire pour ce type de mobilité bien moins polluant que les jets qui sillonnent notre espace aérien.

Rien n'est prévu pour l'aménagement de certaines cours de récréation. Il n'y a pour l'instant aucune volonté de la part de nos autorités de débitumer ces lieux de pause pour les élèves. Sur le ton de la boutade, mais pas simplement, il paraît utile de renvoyer nos autorités à l'article intitulé le don de 40'000 francs paru dans le quotidien 20 minutes. On y apprend que Roger Federer alloue une telle somme à un collège neuchâtelois. Ce don est destiné à végétaliser la cour d'école, à l'équiper d'un mobilier favorisant l'activité physique et aménager un potager. Ces aménagements correspondent à des propositions vertes récurrentes. On n'imagine pas notre Commune attendre la venue d'un mécène pour

agir sur ce plan. Avec la répétition des canicules, il y a urgence à faire évoluer ces dossiers. Merci pour votre attention.

**Siggen Patrick, Conseiller général, Le Centre.** Je vais faire très court car, à l'inverse des Verts, je garde nos conclusions pour la discussion finale du budget. Notre groupe accepte aussi l'entrée en matière.

## I- Examen et approbation du budget 2024 de la Municipalité de Sion.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous allons passer au vote sur l'entrée en matière, les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent l'entrée en matière du budget 2024 touche verte, celles et ceux qui refusent touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'entrée en matière est acceptée par 57 oui, 0 non et 0 abstention.

### 1.1 Administration générale et Finances

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous poursuivons avec l'étude des différents dicastères. Nous commençons par le numéro 1 : Administration générale et Finances. Nous passons donc aux amendements. Monsieur le vice-Président, c'est à vous.

**Dubuis Alexandre, vice-Président du conseil général, Les Verts.** Nous avons reçu un amendement pour ce dicastère : amendement à la rubrique 116.3133, prestations informatiques, compte de fonctionnement, +50'000 du PLR afin de mener une réflexion et la mise en place d'un projet-pilote pour un service déterminé.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, Vous pouvez nous lire le rapport de la COGEST sur cet amendement ainsi que les votes de votre commission.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion était partagée sur cet amendement avec 5 oui, 5 non et 3 abstentions. Cet amendement est considéré comme une bonne idée mais devrait faire l'objet d'un postulat pour les personnes qui se sont opposées.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre maintenant la discussion générale sur cet amendement, Monsieur le Conseiller Julien Berthod.

**Berthod Julien, Conseiller général, PS.** Les débats des dernières semaines autour de notre budget ont été répétitifs. Combien de fois avons-nous entendu "Oui, mais vous savez, la situation financière est compliquée, on ne peut pas se le permettre" ? Je n'ai pas de chiffres à vous donner, mais, à mon humble avis, beaucoup trop. Alors, quelle est ma stupeur quand je vois cet amendement du PLR.

Je vous remercie donc vous Conseillers et Conseillères du PLR d'avouer par cet amendement que nous avons assez d'argent pour investir dans des études non réclamées par l'administration, pour des outils dont vous n'évoquez pas un seul exemple pertinent et ne citez que ChatGPT.

Si vous pensez que l'argent tombe à ce point des arbres, j'espère que vous soutiendrez l'utilisation de celui-ci pour des vrais projets sociaux, comme l'installation de protections menstruelles dans les écoles, les centres sportifs et les piscines par exemple, car vous n'avez plus d'excuses. Plus sérieusement, l'objectif plus ou moins caché de cet amendement, est certainement de pouvoir se permettre de baisser le nombre de collaborateurs et collaboratrices de la Ville et de son administration. Cet amendement censé, je cite, "réduire les charges de la Ville à terme" d'après la justification, ne peut le faire qu'en réduisant la masse salariale de notre administration.

Cet amendement est donc insocial, en plus d'être certainement juste un simple avis, peu réfléchi, basé sur la vague d'intérêt médiatique pour ChatGPT. En effet, je parle ici d'amendement peu réfléchi car le système informatique de la Ville est actuellement externalisé et géré par Ciges et non directement par la Commune et cet organisme n'est pas compétent sur ce sujet. Ainsi, ce financement, dans le cas où l'amendement est accepté, sera difficile à écouler. Vous l'avez bien compris, le groupe PS vous invite à voter non à l'amendement numéro 1 : un projet vide, insocial et une fausse bonne idée pour permettre à la Ville de faire des économies. Pour conclure, ce projet devrait, comme cela a été dit, faire l'objet d'un postulat et non d'un amendement au budget. Merci et belle soirée à vous.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** De nouveaux outils numériques puissants, faciles d'utilisation et accessibles à tous apparaissent et surtout s'imposent dans le monde professionnel. La Commune de Sion a tout intérêt à s'y intéresser rapidement.

Dans un contexte d'inflation avec de fortes augmentations de charges constatées dans le budget 2024, mais surtout afin d'améliorer les conditions de travail des employés et d'améliorer le service aux citoyens, le groupe PLR propose un amendement visant à mettre en place, à travers un projet-pilote, ces outils dans un service déterminé. Ce projet permettra également d'intégrer une réflexion sur les risques liés à leur utilisation. Certains employés de la Ville utilisent certainement déjà ces outils. Est-ce que la Ville a déjà réfléchi, par exemple, à des directives pour leur utilisation ?

Il s'agit justement d'un investissement qui permettra peut-être de réduire des coûts administratifs et d'attribuer plus d'argent pour des projets à caractère social et les infrastructures de la Ville. Certains Conseillers généraux estiment qu'il s'agit d'une bonne idée mais qui devrait plutôt faire l'objet d'un postulat. Aujourd'hui, le PLR propose un amendement au budget pour permettre d'initier ce projet en 2024 déjà et permettre à la Ville d'être proactive. Intégrer cette technologie n'est pas un choix. Il est évident qu'elle sera utilisée. La seule question est quand et comment, je vous encourage à soutenir cet amendement. Merci pour votre attention.

**Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts.** Je rassure Patrick Siggen, je serai un peu plus bref. Quoi qu'il arrive, l'administration communale va intégrer un jour ou l'autre l'intelligence artificielle, c'est inéluctable. Pourtant, il semblait difficile avant l'intervention de Madame Fardel de dire en quoi exactement cet amendement de 50'000 francs allait nourrir la réflexion et servir à son introduction. Sur le plan de l'emploi et de celui de la consommation d'énergie, l'intelligence artificielle ne présente pas pour l'instant que des avantages, bien au contraire. Après un débat relativement nourri autour de ce nouveau programme informatique, notre groupe a décidé de laisser la liberté de vote à l'ensemble de ses membres. Merci pour votre attention.

**Siggen Patrick, Conseiller général, Le Centre.** Nous avons assisté en cette année 2023 à l'explosion des outils d'intelligence artificielle dite générative avec notamment ChatGPT mais aussi tous ses dérivés qui, depuis, nous assistent dans la création de nos textes, images vidéo et autres.

Ces nouvelles technologies sont des outils extrêmement pratiques et leur utilisation au sein de notre Municipalité ferait totalement sens, notamment par l'apport de l'automatisation de nombreuses tâches et l'appui aux collaborateurs de la Ville. Cependant, notre groupe estime que le sujet proposé par cet amendement serait parfait pour un postulat et ne soutiendra donc pas cet amendement. Nous appelons donc le PLR à proposer lors d'un prochain plénum un postulat sur ce sujet d'avenir que nous ne manquerons pas alors de soutenir.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous passons donc au vote de cet amendement. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 1 du PLR appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement est refusé par 19 oui, 34 non et 4 abstentions.

## 1.2 Economie et Tourisme

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons au dicastère 2 : Economie et Tourisme. Nous passons aux amendements, Monsieur le vice-Président, c'est à vous.

**Dubuis Alexandre, vice-Président du conseil général, Les Verts.** Trois amendements dans ce dicastère :

- Premier amendement à la rubrique 260.3010 traitements du personnel administratif et d'exploitation, +140'000 du PS pour financer l'internalisation d'un poste de délégué à l'énergie.
- Deuxième amendement à la rubrique 264.3130 prestations de services tiers, -140'000 du PS compensation de l'amendement de la rubrique 260.3010, en raison de l'internalisation du poste de délégué à l'énergie.
- Troisième amendement à la rubrique 264.3130 prestations de services tiers, +25'000 des Verts afin de renforcer la communication sur les énergies et la sobriété énergétique.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous commençons avec la rubrique 260.3010. Je tiens à préciser que si cet amendement est refusé, l'amendement numéro 3 ne sera pas voté.

Amendement numéro 2 du PS +140'000, Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, vous pouvez lire le rapport de la COGEST sur cet amendement.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion était plutôt négative avec 3 oui, 9 non et 1 abstention. Elle estime qu'Oiken permet de mettre à disposition des compétences, même si un potentiel risque de conflits d'intérêts existe.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU était également plutôt négative vis-à-vis de cet amendement avec 8 non, 2 oui et 0 abstention. En fait, il y a deux moyens finalement qui sont vus dans d'autres communes, avec un délégué à l'énergie indépendant et d'autres communes qui ont un délégué qui est dépendant d'une autre société comme par exemple Oiken ou d'autres sociétés d'énergie. En fait, la commission était partagée entre le fait qu'un poste externe peut avoir plus de souplesse dans les moyens engagés ou dans les liens avec les différents métiers. Cependant, Oiken rend un service qui est satisfaisant. En conclusion, la CEU a décidé qu'il valait mieux attendre quelque temps de voir si le système mis en place par la Ville fonctionne puisqu'il a été mis en place uniquement en avril 2023.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Vincent Boand.

**Boand Vincent, Conseiller général, UDC.** L'amendement a déjà été traité lors du précédent exercice. A notre sens il n'y a pas vraiment de nouveaux éléments qui sont apportés au débat. Donc, à défaut de nouveaux éléments, nous rejetons la proposition car la solution externe nous satisfait et nous souscrivons aux conclusions des deux commissions qui ont examiné ledit amendement merci.

**Georges Bérénice, Conseillère générale, PS.** Comme vient de le dire mon collègue Vincent Boand et comme vous l'avez certainement remarqué, l'amendement auquel nous nous intéressons maintenant a déjà été déposé par notre groupe l'an passé. Il avait été retiré au profit d'un amendement similaire du groupe Vert dans une autre rubrique, puis refusé par l'assemblée. Si cet amendement vous est à nouveau soumis, ce n'est pas parce que le groupe PS est borné. Non, il vous est soumis parce que, dernièrement, lors d'une rencontre entre membres de différents groupes, quelqu'un a dit, et ce n'était pas un membre du groupe PS, il faudrait internaliser le poste de délégué à l'énergie et que cette phrase a été suivie de hochements de tête convaincus de membres de presque tous les groupes. Pas rancunier, nous revenons donc vers vous avec la proposition d'internaliser le poste de délégué à

l'énergie. Les arguments n'ont pas évolué depuis l'an passé, il semble partagés par les personnes ayant pris part à l'anecdote évoquée ci-dessus et je serai donc brève.

Il s'agit de doter la Ville de Sion d'une ressource interne pour accompagner la transition énergétique, transition énergétique à laquelle de nouveaux moyens sont accordées dans ce budget 2024. Nous ne remettons pas en question les compétences et la qualité du travail effectué par l'actuel délégué à l'énergie. Nous proposons que ce poste, déjà largement financé par notre Commune, soit internalisé afin d'éviter tout conflit d'intérêts et, dans un souci de cohérence, cette personne est déjà localisée dans les bureaux de la Ville. Cet amendement n'étant pas une folie du groupe PS mais répondant à un souhait exprimé par plusieurs groupes, nous espérons bien cette année, pouvoir compter sur votre soutien.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** Comme l'a rappelé Madame Bérénice Georges, effectivement le groupe des Verts a déposé plusieurs amendements puis aussi un postulat qui date de 2019. Ce postulat a été largement refusé à l'époque où l'idée était de vraiment d'instaurer un délégué à l'énergie. On peut déjà remercier la Ville d'avoir créé ce poste, de l'avoir aussi officialisé puisque, avant, il était effectué par l'ancienne société qui a précédé Oiken, qui était aussi un groupement avec Sierre. Donc, on peut remercier tous les partis d'avoir fait avancer ce sujet. Malgré le refus des différents postulats et différents amendements, un délégué à l'énergie est quand même en place et on espère que ce poste sera peut-être pérenne et le sujet de l'internalisation reviendra probablement dans différents sujets qui seront traités par le plénum. Merci.

**Micheloud Benoît, Conseiller général, Le Centre.** Le collaborateur d'Oiken a déjà les compétences techniques et qui plus est déjà en collaboration étroite avec les services de la Ville. Il n'est par conséquent pas nécessaire d'augmenter ou réduire le budget 2024 dans des proportions aussi importantes. Le Centre Sion vous propose de refuser cet amendement.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous allons passer au vote de cet amendement. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 2 du PS de +140'000 appuient sur la touche verte pour la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement du PS a été refusé par 20 oui, 37 non et 0 abstention.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons maintenant à l'amendement numéro 4 par le groupe des Verts de +25'000 francs. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel vous pouvez nous lire le rapport de la COGEST.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion s'est prononcée comme suit : avec 3 oui, 7 non et 3 abstentions. La Commission de Gestion relève qu'une conférence a déjà eu lieu et qu'un mandat de promotion d'utilisation des énergies est donné à Oiken.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU a voté ainsi : 3 oui, 7 non et 0 abstention en faisant la remarque que l'on comptait sur la Municipalité pour communiquer sur ces subventions et que l'on reviendrait éventuellement sur cet amendement pour le budget 2025.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Madame la Conseillère Nathalie Pitteloud Rey.

**Pitteloud Rey Nathalie, Conseillère générale, Les Verts.** Cet amendement vise à renforcer la communication sur les énergies renouvelables. A titre d'exemple, il y a eu dernièrement une séance d'informations organisée par Oiken. Cette soirée a rencontré un franc succès et beaucoup de personnes intéressées n'ont pas pu prendre part à la conférence, faute de place. Autre cas de figure lors de l'assemblée d'une PPE, un membre de celle-ci était persuadé qu'il n'était pas possible d'utiliser en consommation directe le courant produit par des panneaux photovoltaïques. Cette information erronée a malheureusement fait capoter le projet d'installation photovoltaïque sur le toit de l'immeuble. Si l'on désire responsabiliser le consommateur, il semble évident qu'une communication à plus grande échelle

est nécessaire pour informer et répondre à toutes les questions sur le sujet des énergies renouvelables. Merci d'avance pour le soutien pour cet amendement.

**Micheloud Benoît, Conseiller général, Le Centre.** La Ville met déjà en place une communication par l'intermédiaire d'Oiken, de Sion 21 et sur son application mobile. Le Centre Sion vous propose de refuser cet amendement.

**Tavernier Jérôme, Conseiller général, PLR.** Concernant cet amendement, nous estimons que la Municipalité réalise actuellement une communication suffisante et proactive au sujet des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique. Nous rappelons ici, à titre d'exemple concret, la soirée du 8 novembre dernier organisée par la Ville, qui a été énoncée précédemment et les mesures d'encouragement relatives à la promotion des énergies renouvelables au travers du règlement sur lequel nous avons récemment débattu. Nous suivons ainsi le vote de la Commission de Gestion et nous ne soutiendrons pas cet amendement.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous allons passer au vote de l'amendement numéro 4 des Verts. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent cet amendement touche verte ; celles et ceux qui soutiennent la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 4 des Verts a été refusé par 19 oui, 37 non et 1 abstention.

### 1.3 Education et Culture

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons au dicastère. 3 : Education et Culture. Monsieur le vice-Président, c'est à vous.

**Dubuis Alexandre, vice-Président du conseil général, Les Verts.** Nous avons reçu trois amendements :

- Rubrique 308.3101 matériel d'exploitation, fournitures, compte de fonctionnement, +20'000 du PS pour financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les écoles de la Ville.
- Rubrique 320.3010 traitements du personnel administratif et d'exploitation. -50'000 par le Conseiller Vincent Boand afin de supprimer le poste de chargé de projet à 80%.
- Rubrique 308.5040 terrains bâtis, centre scolaire du Sacré-Cœur, compte d'investissements, +80'000 du groupe des Verts afin d'aménager provisoirement des espaces verts dans la cour d'école.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Rubrique 308.3101 : amendement numéro 5 de +20'000 par le PS. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion s'est positionnée plutôt positivement pour cet amendement avec 7 oui, 1 non et 5 abstentions, l'argument principal étant que le milieu scolaire est obligatoire et que ce service doit être rendu.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** La Commission Sociale et Culturelle a accepté cet amendement par 5 oui, 3 non et 1 abstention. Certains membres de la commission ont relevé que ceci devrait être mis en place par le Canton et non par les Communes et pensent qu'il n'est pas nécessaire de mettre cette mesure en place avant les résultats du projet-pilote du Canton et selon d'autres membres, il serait préférable que la Commune prenne les devants en attendant la décision du Canton. L'ensemble des membres pense que la discussion sur ce sujet est importante.

**Rey Charles-André, Conseiller général, Le Centre.** Mon intervention concerne également les amendements 20 et 21 dont les objectifs sont similaires à l'amendement numéro 5 qui nous occupe maintenant.

Lors de l'étude des amendements proposés, le groupe du Centre a très rapidement différencié l'amendement numéro 5 qui vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les bâtiments scolaires, les deux autres qui ont le même objectif mais pour des lieux fréquentés par un autre type de public. En effet, pour une partie du groupe, il est important de donner un signal positif. Il semble dès lors, pertinent d'offrir ce type de service dans un milieu scolaire obligatoire. Une autre partie du groupe estime qu'il n'est pas judicieux de mettre en place ce type de service, ce d'autant plus qu'une solution existe déjà dans certains centres où les enseignants mettent à disposition des élèves des protections menstruelles.

Par contre, concernant l'amendement 20 pour le centre sportif et 21 pour les piscines, la grande majorité du groupe en appelle à la responsabilité individuelle et ne souhaite pas favoriser un système d'assistance généralisé. Aussi, vous l'aurez compris, le groupe du Centre laisse la liberté de vote pour l'amendement numéro 5 et refusera les amendements 20 et 21. Je vous remercie pour votre attention.

**Georges Bérénice, Conseillère générale, PS.** 74%, c'est la proportion de jeunes filles qui se sont déjà retrouvées en panne de protections hygiéniques à l'école. Conséquence. Elles sont 68%, à avoir déjà renoncé à changer de protection aussi souvent que nécessaire, avec les risques que cela comporte. Le phénomène sous-jacent à ce dernier chiffre, issu d'une étude réalisée l'an passé dans 51 écoles obligatoires et post obligatoires du Canton de Vaud, est la honte entretenue par le tabou qui entoure les menstruations. En effet, demander un tampon à une collègue tient plus aujourd'hui du trafic de cannabis que de l'échange de mouchoirs en papier. Il est donc grand temps de mettre fin aux mythes. Les femmes ne sont pas des princesses, elles ne font pas pipi des paillettes et leur sang n'est pas bleu, contrairement à ce que veulent nous faire croire certains experts en marketing.

Aujourd'hui pourtant le tabou demeure. Alors, pour éviter toute situation gênante, les personnes menstruées se voient condamnées à une charge mentale importante. Si je pars en camp de ski la semaine du 13, sachant que mes règles arrivent autour du 15, alors il me faudra quatre tampons, huit serviettes, dont deux pour flux abondant pour la nuit. Attention cependant à en prendre six de plus parce que si elles devaient arriver le 13, je serais embêtée, tout en sachant qu'elles pourraient arriver le 18 et que je ne pourrais avoir besoin d'absolument rien du tout. Pendant ce temps pour les personnes menstruées, il est important d'avoir cinq paires de chaussettes et une brosse à dents. Pour le dentifrice, on verra bien, il y aura bien quelqu'un qui pourra m'en prêter. Cette charge mentale est portée par les personnes menstruées de leurs 12 ans environ et ce pendant plus de 40 ans pour toutes les activités du quotidien, tous les mois, à chaque sortie de leur domicile.

On évalue à plus de 4'000 francs la somme qu'une personne menstruée dépense en une vie pour des protections et ce sans compter leur élimination, notamment via la taxe au sac. Jusqu'à dernièrement, ces produits n'étaient même pas considérés comme des produits de première nécessité et imposés au même taux de TVA que les produits de luxe, au contraire de la litière pour chat qui elle était considérée comme un objet de première nécessité. Pourtant, les menstruations sont une conséquence de l'évolution et pas un choix, et cette charge financière s'ajoute aux dépenses des femmes les plus précarisées. L'étude vaudoise a ainsi montré que 5% des jeunes filles se trouvent en situation de précarité menstruelle. Au contraire, aujourd'hui, et ce depuis des décennies, peut-être même des siècles, le papier toilette est fourni gratuitement à toutes et tous, à l'école, au restaurant, au bureau, au cinéma, dans les trains ou encore à la piscine. Et ce, que l'on soit Bill Gates ou sans domicile fixe sans que ceci ne soit jamais remis en question d'une quelconque manière.

Vous l'aurez compris, les trois amendements demandant la mise à disposition de protections menstruelles dans les écoles, centres sportifs et piscines ne visent pas uniquement à soulager le porte-monnaie des utilisatrices. Il s'agit avant tout d'une démarche éducative qui participera à la suppression d'un tabou qui entoure encore les règles et à l'allègement de la charge mentale qui repose sur les personnes menstruées. En bref, il est question de leur donner la possibilité de vivre librement indépendamment de leur cycle reproductif.

Distinguer les activités obligatoires de celles qui ne le sont pas, c'est considérer que les personnes menstruées doivent se limiter une semaine par mois, durant 40 ans, aux seules activités qui leur sont imposées : travailler et étudier. C'est faire fi de leurs aspirations et fi de leurs loisirs pour la simple raison qu'elle possède des ovaires. Je rajouterai de plus que les élèves peuvent rarement choisir si elles veulent se rendre au centre sportif ou dans leur salle de gym lors des cours de sports scolaires.

Aujourd'hui, la question qui vous est posée est simple : consentez-vous à ce que la Ville de Sion, dont la santé est, rappelons-le, financièrement bonne, dépense 45'000 francs sur un budget total de 245 millions de francs afin de permettre aux personnes menstruées de mener leurs activités sportives scolaires sereinement. Le groupe PS espère bien, au vu du faible montant demandé, mais à l'impact énorme sur la moitié de la population séduinoise, que vous répondrez oui et accepterez les trois amendements liés qui vous sont proposés.

**Genin Thierry, Conseiller général, Les Verts.** Je vais reprendre aussi quelques chiffres qui ont déjà été énoncés. Notamment dans le Canton de Vaud en 2021 déjà, un projet-pilote de sept établissements scolaires fournissait des protections hygiéniques aux adolescentes. Aujourd'hui, c'est plus de 45 écoles qui en mettent à disposition. De ce projet est sorti un bilan. 97% des filles interrogées estiment nécessaire d'avoir des distributeurs dans leur école. 75% rapportent s'être déjà retrouvées en panne ou en manque de protection. 5% d'entre elles se déclarent en situation de précarité menstruelle. Pour rappel, les tampons et serviettes sont considérés comme des produits de luxe et non de première nécessité. 12% ont déjà dû faire le choix entre acheter une protection ou un autre objet de première nécessité. Neuchâtel actuellement, fournit des protections hygiéniques dans 150 établissements scolaires et administratifs. Fribourg le fera l'année prochaine.

Lorsque l'on connaît l'embarras dans lequel nos jeunes filles se retrouvent, dans ces situations de règles inopinées ou abondantes, la Ville de Sion doit se montrer un exemple en fournissant gratuitement des produits de protection menstruelle dans les écoles, dans les piscines et dans les centres sportifs. Vous l'aurez compris, Les Verts soutiendront cet amendement ainsi que les 901.3101 et 902.3101. Merci pour votre attention.

**Kuchler-Mayor Noémie, Conseillère générale, PLR.** Nous parlons aujourd'hui d'un sujet malheureusement encore tabou, les règles. Tout d'abord, sachez Messieurs, comme l'a très justement dit ma collègue Bérénice que contrairement aux publicités que vous pouvez voir régulièrement, le sang des femmes n'est pas bleu turquoise, mais rouge vif et malheureusement bien visible sur un jean par exemple. Blague à part, je vais vous expliquer une situation dans laquelle toutes les femmes se reconnaîtront et qui, je l'espère permettra aux hommes majoritaires dans cette salle d'avoir une vision plus précise de cette demande.

Un peu d'imagination maintenant pour une mise en situation. Vous êtes tranquillement assis à votre bureau et avez une envie pressante. Vous vous dirigez donc vers les WC et bien installée sur le trône, oh surprise, vous remarquez avec effroi que vos règles sont arrivées plutôt que prévues. Étant prévoyante, vous avez toujours une réserve de protections dans votre sac à main, mais pas de chance, celui-ci est resté à côté de votre bureau. Pas de souci, on passe en mode survie, petit mode d'emploi. Prenez quelques feuilles de papier toilette, pliez-les pour former plusieurs couches et bien les caller dans votre slip. Avec cela, vous devriez être tranquille pour quelques minutes. Il faut maintenant retourner au bureau, prendre une protection dans votre sac et retourner aux toilettes, tout cela en évitant d'attirer trop l'attention de vos collègues. Situation inconfortable, non ?

Maintenant que vous avez cette histoire en tête, il vous sera facile de la reporter dans le cadre scolaire. Vous remarquerez que cette histoire se termine bien car la majorité des femmes sont bien organisées et ont toujours une solution de secours avec elle. La situation est souvent différente pour une jeune femme dont le cycle est, en plus, souvent irrégulier. On peut encore se poser la question de la mission communale ou cantonale, mais rien n'empêche la Commune de faire un pas supplémentaire en attendant la décision du Canton. Il n'est bien entendu pas du rôle de l'état d'assurer le service complet dans toutes les situations et c'est pourquoi le PLR soutiendra les propositions liées aux écoles qui nous semblent un environnement plus sensible, mais refusera les propositions liées aux centres sportifs et piscines. Merci.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous allons donc passer au vote de cet amendement. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 5 du PS appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement du PS est accepté par 44 oui, 10 non et 3 abstentions.

Nous passons à la rubrique 320.3010, amendement numéro 6 de -50'000 par Monsieur le Conseiller Vincent Boand. Madame la Conseillère Christelle Siervo Fardel, vous avez la parole pour la COGEST.

**Siervo Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion n'était pas favorable avec 1 oui, 6 non et 6 abstentions, car le montant de 50'000 francs n'est pas en ligne avec un poste de 80% et aussi car la culture a manifestement besoin de ressources en raison de tous les projets en cours.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** L'amendement a été refusé par la Commission Sociale et Culturelle par 0 oui, 9 non et 0 abstention. La commission trouve important de maintenir le montant budgétisé dans le but de développer la politique culturelle de la Ville. Cette mission allouée à la section de la culture est toujours en besoin d'effectifs et de moyens.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Thierry Stalder.

**Stalder Thierry, Conseiller général, PLR.** Le groupe PLR n'est pas convaincu par l'argumentation peu claire de cet amendement. Nous soutenons une politique culturelle forte et sommes en ligne avec les éléments relevés par la COGEST et la CSC. Par conséquent, le groupe PLR soutiendra la version de la Municipalité.

**Boand Vincent, Conseiller général, UDC.** Je retiens le peu clair. C'est assez vrai d'ailleurs. Je ne me suis pas foulé pour les argumentations de mes amendements. Le poste d'adjoint au délégué culturel nous semble injustifié, d'abord parce que le cahier des charges ne prévoit guère qu'une suppléance à l'actuel délégué sans mission spécifique. Il s'agit donc d'accomplir les tâches dont l'actuel délégué est responsable et pour ce faire il faudrait doubler les ressources allouées ou quasiment doubler. Je vous accorde que c'est un 80% et pas un 100%. Nous doutons que la charge de travail est doublée, pas plus que nous comprenons le besoin en ressources évoqué dans les rapports par le nombre de projets en cours. De quels projets parle-t-on exactement et pour quelle charge de travail ? Je justifie assez peu mes arguments, mais les positions des commissions ne sont guère travaillées non plus. Aucun élément concret n'est apporté. Nous ne sommes pas franchement satisfaits.

Autre point : il est prévu au cahier des charges que l'adjoint soit responsable de la représentation de la culture auprès des partenaires de la Ville, pas en tant que remplaçant mais comme interlocuteur principal. Référez-vous aux commentaires du budget, c'est libellé ainsi. Alors peut-être que c'est mal libellé, mais en l'état, avec les informations qui nous sont données, c'est libellé comme "sa mission en lieu et place du délégué culturel". Pour nous, c'est clairement une mission du délégué et/ou du municipal en charge et pas de son adjoint. Il est d'ailleurs aberrant que cette représentation auprès des partenaires n'ait pas été effectuée avec la diligence ou le dynamisme requis par le délégué culturel en poste qui n'a pas suffisamment travaillé avec les sphères culturelles de la Ville. C'est vraiment très dommage.

Merci donc de soutenir l'amendement et d'envisager, pour des ressources supplémentaires d'avoir un cahier des charges spécifique ou de rediscuter le cahier des charges de l'actuel délégué en place. Merci.

**Collet Bastian, Conseiller général, PS.** Depuis plusieurs années, la question est en suspens, n'y aurait-il pas à Sion, la nécessité de créer dans un terme plutôt court que moyen-long, un service de la culture à part entière. Une récente enquête a d'ailleurs montré qu'il faudrait sans doute en tout cas réfléchir à octroyer des moyens plus conséquents à la culture à Sion. Selon nous, il s'agira l'année prochaine de se poser sérieusement la question de concrétiser cette idée.

En 2023, il y avait 1,5 EPT à la culture à Sion, 8 à Martigny, 19 à Fribourg, 30 à Nyon, 59 à Lausanne, 108 à Neuchâtel, 1'038 à Genève. Si l'on prend les villes de taille similaire à Sion comme Martigny, Nyon ou Fribourg, la comparaison est éclairante et Sion se situe donc bien en queue de classement.

Quoiqu'il en soit les EPT actuels à Sion étant d'1,5 en 2023 et passant en 2024 à 2,3 EPT avec le poste visé par cet amendement, nous restons encore bien au-dessous de la médiane de 3,9 EPT constatée dans les villes romandes et donc encore insuffisant selon notre groupe. En toute logique, nous refuserons donc cet amendement et vous invitons à faire de même merci.

**Haefliger Stéphane, Conseiller général, Le Centre.** La culture dans son sens le plus large est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Voici, chères et chers collègues, la définition de la culture donnée par l'UNESCO lors de la déclaration sur les politiques culturelles à la conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico City du 6 août 1982. En Suisse, la Loi fédérale sur l'encouragement à la culture définit les domaines suivants dans son article 1 :

- Sauvegarde du patrimoine culturel, matériel et immatériel.
- Création artistique et culturelle y compris promotion de la relève
- Médiation artistique et culturelle
- Echanges entre les communautés culturelles et linguistiques de Suisse,
- Echanges culturels avec l'étranger.

Sion et ses habitants ont la chance de pouvoir bénéficier de lieux emblématiques pour chacun de ces domaines, tant du côté de la musique que des arts de la scène, des arts visuels et plastiques ou encore du cinéma. De plus, les événements culturels dans des lieux tels que la Cathédrale ou la Basilique de Valère, le potentiel pôle muséal de la Vieille Ville sont une carte de visite exemplaire pour le développement touristique de notre merveilleuse ville.

En 2009, année de la création du poste de délégué culturel, le budget de la culture, alors rattaché à l'administration générale, était de 2,943 millions francs pour un total de subvention de 2,268 millions francs. La richesse du terreau culturel sédunois a été dynamisé par cet engagement et le Centre s'en réjouit. 15 ans plus tard, le budget atteint 6,032 millions pour un total de subvention de 4'072,500 millions. Le budget de fonctionnement a donc doublé mais les ressources administratives à l'interne de la Ville pour suivre et coordonner tous ces projets n'ont pas évolué.

De plus, des grands projets sont en cours ou à venir, dont la grande partie a été votée par ce Conseil : pôle musique, cour de gare, diverses rénovations et pôle des arts de la scène. On peut aussi noter à venir la Schubertiade d'Espace 2 en 2025 qui ne va pas manquer de solliciter encore plus la section culturelle de la Ville. Dès lors, l'engagement d'une personne supplémentaire nous semble nécessaire. Les chiffres apportés par notre collègue socialiste le démontrent également en comparaison aux autres villes romandes.

Par contre, le Centre souhaite que dans le cadre de la nouvelle politique culturelle qui devrait bientôt nous être présentée, on puisse avoir une idée plus précise des projets sur lesquels cette nouvelle ressource travaillera et de la répartition des tâches avec le délégué et espère que l'offre culturelle puisse être même mieux valorisée auprès des citoyens. Pour que Sion puisse développer son offre culturelle et la qualité artistique fournie, le groupe du Centre vous propose de refuser cet amendement.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous allons donc passer au vote de cet amendement. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 6 de Monsieur Boand appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 6 de Monsieur le Conseiller Vincent Boand est refusé par 6 oui, 51 non et 0 abstention.

Nous passons à la rubrique 308.5040, amendement numéro 7 de +80'000 francs par le groupe des Verts. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion est favorable à cet amendement avec 8 oui, 2 non et 3 abstentions. Dans certaines cours, il n'y a pas ou peu d'ombre, ce qui présente un problème lors de fortes chaleurs. Même si les investissements sont planifiés, il s'agit de donner un signal fort au Conseil municipal pour cet investissement.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** Le message de la Commission Environnement et Urbanisme est semblable à celui de la COGEST avec 8 oui, 1 non et 1 abstention.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** L'amendement a été accepté par la Commission Sociale et Culturelle par 7 oui, 3 non et 0 abstention.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Vincent Boand.

**Boand Vincent, Conseiller général, UDC.** On ne soutiendra pas l'amendement pour l'arborisation des cours de récréation. Contrairement à ce que j'ai entendu dans l'entrée en matière de Monsieur Mabillard, la Ville s'est emparée de ce sujet en fait, puisqu'elle a nommé une commission ad hoc, chargée de la problématique et que cette commission ad hoc va proposer des projets concrets pour remédier à ce qui est demandé par cet amendement. Donc, de notre point de vue, on considère que la Ville répond au but poursuivi par l'amendement et que dès lors, des moyens supplémentaires ne sont pas nécessaires.

On n'est pas foncièrement contre le principe de mettre un peu plus d'arbres sur une cour de récréation pour l'ombrage et tous les éléments relevés. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il y a des canicules toutes les années mais il faut effectivement un peu d'ombre et une légère baisse de température, un peu d'humidité parfait, quelques arbres, mais s'il vous plaît que ce soit un peu encadré et quand cela est déjà fait, il ne faut pas affirmer l'inverse et puis, éventuellement attendre de voir si cela porte ses fruits. Merci.

**Courtine Mudry Ariane, Conseillère générale, Les Verts.** Rappelez-vous, il faisait tellement chaud, en août et en septembre dernier, il faisait tellement chaud que les enseignants ont reçu une information contenant des conseils pour protéger les enfants par temps de canicule. Par exemple, il était écrit qu'il fallait leur permettre de boire régulièrement, qu'il fallait réduire les activités physiques et il était notamment recommandé que les enfants restent à l'ombre durant la récréation. Alors c'est difficile de savoir s'il faut rire ou en pleurer. Au vu des vrais îlots de chaleur que sont les cours de nos écoles. À travers toute l'Europe, les Communes se mettent au travail pour retirer l'asphalte des cours, le remplacer par un sol qui évite le stockage de la chaleur qui est perméable aux eaux de ruissellement et qui permet de récupérer l'eau de pluie. On peut aussi installer des fontaines, étendre la végétalisation. A Paris cette année par exemple, ce sont des dizaines et des dizaines de cours d'école qui ont été transformées pour s'adapter à la chaleur.

Nous vous proposons pour commencer la cour du Sacré-Cœur, complètement goudronnée et suffocante en été de par sa position au Centre-ville. Cela fait 25 ans que les enseignants de ce centre demandent aux différentes commissions scolaires d'agir. Le moment est venu. On n'est pas dans un problème de vert ou d'idéologie écolo. On est là dans un problème pratique qui devient de santé publique. Alors ensuite, évidemment, il faudra s'occuper des autres cours d'école mais pour l'instant démarrons déjà par celle qui souffre le plus. Merci.

**Chevrier Raphaël, Conseiller général, PLR.** La Ville de Sion prend au sérieux l'accroissement de la chaleur urbaine. Sa politique d'aménagement de zones vertes et d'îlots de verdure en est la preuve.

C'est pourquoi nous trouvons que cet amendement va effectivement dans le sens de ses efforts. C'est ici un signal envers la Municipalité pour continuer sur sa lancée. Elle permet ainsi de commencer à pallier certains manques avérés dans des cours d'école par l'implantation d'îlots de verdure bienvenus pour nos enfants. Le PLR soutiendra donc cet amendement et vous invite en faire de même.

**Bourban Sophie, Conseillère générale, Le Centre.** Une commission ad hoc a été créée pour traiter des sujets d'aménagements extérieurs des cours d'écoles afin de définir lesquelles sont à améliorer et leur niveau d'urgence. Par conséquent, il serait judicieux d'élargir cet amendement à toutes les cours de récréation et pas seulement à celles du Sacré-Cœur.

Des projets éphémères, tels que des arbres en pot par exemple, peuvent être mis en place rapidement afin d'apporter une réponse pragmatique pour préserver la santé de nos jeunes élèves. C'est particulièrement le cas pour la cour du Sacré-Cœur au vu des travaux prévus prochainement pour le bâtiment administratif. Est-ce que cela vaut la peine d'investir maintenant dans ces arbres alors qu'un chantier d'envergure débute et que des études sont annoncées ? Un budget plus conséquent pour des cours de récré attractives et durables devra être pensé suite aux conclusions de la commission ad hoc. Dans cette perspective, le Centre laissera la liberté de vote à l'ensemble de ses membres.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole, nous allons donc passer au vote de cet amendement. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 7 du groupe des Verts appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche.

Le vote est lancé. L'amendement numéro 7 du groupe des Verts est accepté par 46 oui, 10 non et 1 abstention.

Je vous remercie et j'ouvre maintenant la discussion générale sur ce dicastère ainsi amendé. Je n'ai pas de demande de parole.

## 1.4 Affaires sociales

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons au dicastère 4 : Affaires sociales. Monsieur le vice-Président, c'est à vous pour nous présenter les amendements.

**Dubuis Alexandre, vice-Président du conseil général, Les Verts.** Nous avons reçu deux amendements :

- Le premier rubrique 400.3636 subventions aux organisations privées à but non lucratif, +6'000 francs par le groupe du Centre afin que trois organisations à but social puissent conserver leur subvention.
- Deuxième amendement à la rubrique 404.3636 subventions aux organisations privées à but non lucratif, +20'000 par le groupe des Verts afin de soutenir la nouvelle association Aume (Association Urbanisme Mobilité Environnement).

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons donc à la rubrique 400.3636, amendement numéro 8 de +6'000 francs par le groupe du centre. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, vous avez la parole pour la COGEST.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion est favorable et estime que ces économies sont mal ciblées. Elle s'est prononcée avec 10 oui, 0 non et 3 abstentions.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** Cet amendement a été accepté à l'unanimité des 10 membres présents. La Commission Sociale et Culturelle veut signifier qu'elle a soulevé ce problème lors de l'analyse du budget et soutient donc logiquement cet amendement.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Patrick Dähler.

**Dähler Patrick, Conseiller général, PLR.** Le PLR acceptera cet amendement car il estime que les prestations fournies par ces organisations sont utiles et méritent une aide même en temps de crise ou en temps difficiles. Il rappelle cependant que l'attribution ou la modification d'une subvention reste la tâche de l'exécutif. Ces décisions sont le résultat d'une étude d'impact faite par des experts de notre Ville. Le Conseil général n'a ni la compétence ni les ressources pour effectuer ce travail. Merci pour votre attention.

**Siggen Patrick, Conseiller général, Le Centre.** Il est vrai qu'au Centre nous apprécions les budgets équilibrés. Toutefois, nous n'estimons pas adéquat d'économiser de minuscule montant sur le dos d'associations extrêmement utiles et importantes pour notre société. Nous ne parlons pas ici d'économies de l'ordre de 0,1%, ni même de 0,01%, mais bien de 0,003% sur un budget global de 223 millions, autant dire, rien du tout.

Alors retiré 3'000 francs pour le service de garde d'enfants malades proposées par la Croix-Rouge, 2000 francs à Intégration pour tous et 1000 francs à Addiction Valais nous semble totalement inapproprié. Nous demandons donc par cet amendement et pour ces trois associations, un retour au montant budgétisé en 2023. Merci pour votre soutien.

**Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts.** Ma demande de parole ne concerne pas cet amendement mais pour éviter de perdre du temps, je vous signale que Les Verts retirent le deuxième amendement concerné par la rubrique, à savoir la nouvelle association Aume.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de prise de parole, nous allons donc passer au vote de l'amendement numéro 8 du groupe du Centre. Donc, les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 8 du Centre appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement du Centre est accepté par 55 oui, 0 non et 2 abstentions.

Puisque le prochain amendement est retiré, j'ouvre la discussion générale sur ce dicastère ainsi amendé. Je n'ai pas de demande de parole.

## 1.5 Sécurité publique

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons au dicastère numéro 5 : Sécurité publique. Aucun amendement n'a été déposé dans ce dicastère. J'ouvre la discussion générale sur celui-ci. Je n'ai pas de demande de parole.

## 1.6 Travaux publics et Environnement

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je vous propose de passer au dicastère 6 : Travaux publics et Environnement. Monsieur le vice-Président, c'est à vous

**Dubuis Alexandre, vice-Président du conseil général, Les Verts.** Nous avons reçu quatre amendements :

- Premier amendement, rubrique 600.3141 entretiens des routes, voies de communication, -100'000 par le groupe du Centre car nous n'avons pas d'indications quant aux travaux prévus pour 2024.
- Deuxième amendement, rubrique 603.3140 entretiens des terrains, compte de fonctionnement, -75'000 du groupe du Centre afin que ce montant soit utilisé de manière plus opportune.

- L'amendement de la rubrique 600.5010 concernant les pistes cyclables et les parcs à vélo a été retiré.
- Rubrique 601.5060 biens immobiliers, véhicules, compte d'investissements, -200'000 par le Conseiller Vincent Boand. Le renouvellement du parc de véhicules a été largement commenté lors de l'exercice précédent.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons donc à la rubrique 600.3141 amendement numéro 10 par le groupe du Centre. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, c'est à vous pour la COGEST.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion s'est prononcée comme suit : avec 7 oui, 2 non et 4 abstentions. Elle estime qu'elle manque d'informations sur la planification des travaux sur la base d'une réponse à la CEU.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU propose de revenir au budget 2023. Elle estime qu'il y a eu un manque de précisions dans les travaux qui ont été planifiés et que en général, il y a toujours des crédits supplémentaires pour les différents travaux qui sont entrepris par les travaux publics.

La votation est la suivante : 7 oui, 1 non et 2 abstentions.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Patrick Bornet.

**Bornet Patrick, Conseiller général, PLR.** Il n'est pas nécessaire de se déplacer bien longtemps à pied, à vélo ou en voiture pour constater que l'état de nos routes, en particulier en ville, n'est pas toujours très reluisant, loin s'en faut. Monsieur le Conseiller Raphaël Marclay le confirme volontiers. Il faudrait pour assurer un entretien approprié du réseau routier communal, un montant annuel plutôt de l'ordre de 2 millions de francs.

Les impératifs budgétaires et l'impossibilité objective d'anticiper de manière précise les travaux pour la raison que je rappellerai un peu plus loin, contraignent cependant le service concerné à restreindre son action bien en-dessous de cette somme à 1,275 millions et à travailler avec les crédits supplémentaires dans les cas d'urgence.

On imagine que c'est pour cela que le service opte parfois pour des réfections provisoires à moindre coût qui ne sont guère satisfaisantes pour les usagers. Ces derniers auront pu ainsi apprécier entre autres, à la rue de Gravelone ou à Bramois, ces revêtements qui ont la particularité de générer plus de gravillons après les travaux de dépose que pendant. Nos collègues du Centre avaient d'ailleurs bien attiré notre attention sur cet enjeu par des amendements au budget 2019 et 2020 demandant respectivement de passer d'1,5 millions à 1,9 millions en 2019 et d'1,6 millions à 1,9 millions en 2020 et justifiant leur requête par les mots suivants, je cite : "des routes en bon état ne sont pas uniquement une question de confort pour les automobilistes mais également un gage de sécurité et plus particulièrement pour les deux-roues et les cyclistes. Enfin, mieux entretenir le réseau aujourd'hui permettra d'éviter des réparations trop importantes à l'avenir". Fin de citation.

On peut se demander alors quel élément a été suffisamment fort pour qu'ils révisent à ce point leur évaluation de l'importance de l'entretien de notre réseau routier et demandent cette année de réduire la voilure d'environ 8% sur cette rubrique. La justification donnée pour cette coupe franche laisse pantois. Elle réside dans le fait que le service en charge des travaux publics n'a pas fourni une liste précise des travaux à la Commission Environnement et Urbanisme. Pourtant, il y a 5 ans, jour pour jour, il avait déjà été expliqué à ce plénum qu'il est très compliqué d'anticiper de manière précise les travaux à effectuer puisque ceux-ci dépendent dans une large mesure d'opportunités liées à des travaux souterrains planifiés ou réalisés en urgence. Il nous est malgré cela proposé de punir le service en question en réduisant son budget. Nous émettons quelques doutes quant à l'efficacité pédagogique de cette démarche qui consiste, en fait, à réduire la quantité de travail à gérer pour le service visé et, dans

le même temps, à réduire les prestations pour l'ensemble des citoyennes et citoyens qui sont finalement les seuls punis. Les punitions collectives ont été interdites dans nos écoles. Le groupe PLR est d'avis que notre assemblée devrait s'en inspirer et éviter également ce genre de mesures. Il vous propose de refuser cet amendement. Merci.

**Micheloud Florian, Conseiller général, Le Centre.** Le listing des travaux prévus pour 2024 sera validé au mois de janvier. Nous estimons qu'il manque des informations concrètes et une planification claire sur les travaux à entreprendre. Dans le contexte actuel de gestion des coûts et des priorités, l'enveloppe allouée serait de revenir au montant passé, ce qui nous paraît suffisant et permettra de planifier les différents travaux dans la limite des montants alloués.

De ce fait, nous vous prions de suivre cet amendement déposé par notre groupe dans une optique de gestion des coûts et de priorisation de notre réseau routier. Merci pour votre attention.

**Siggen Patrick, Conseiller général, Le Centre.** Je profite de prendre la parole pour vous annoncer que nous allons retirer l'amendement suivant, le numéro 11. En effet, nous n'avons pas remarqué tout de suite la contrepartie à cette rubrique. La rubrique 603.4631 subventions du Canton finance à hauteur de 92%, les dépenses prévues sur la présente rubrique 603.3140. C'est pour cette raison évidente qu'on a décidé de retirer cet amendement. Merci.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous allons donc passer au vote de l'amendement numéro 10 du Centre de -100'000. Donc, les Conseillères et Conseillers qui acceptent cet amendement touche verte, proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement du Centre est accepté par 38 oui, 17 non et 1 abstention.

L'amendement numéro 11 a été retiré. L'amendement numéro 12 a également été retiré. Nous passons donc à l'amendement numéro 13 à la rubrique 601.5060 de -200'000 francs déposé par Monsieur le Conseiller Vincent Boand. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion n'est pas favorable à l'amendement numéro 13 ; elle s'est prononcée avec 1 oui, 11 non et 1 abstention. Il n'y a pas ou peu d'explications dans cet amendement, de quoi s'agit-il ? Quel est le véhicule visé ?

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU a refusé cet amendement à l'unanimité en estimant qu'en regardant le budget précédent qui était de 460'000 francs, il avait été déjà diminué en partie pour cette année.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Vincent Boand, c'est à vous.

**Boand Vincent, Conseiller général, UDC.** Je suis surpris par le commentaire de la COGEST, s'agissant de cet amendement, d'une part, parce que même si mon texte est laconique, il est toujours plus long et développé que l'ensemble des remarques apportées par la COGEST aux amendements du budget. C'est clairement l'hôpital qui se moque de la charité.

D'autre part, il s'agit surtout, via cet amendement de revenir sur une dépense débattue lors du précédent budget qui a fait l'objet de deux amendements, dont un accepté, une coupe de 200'000 comme proposé ici. La véritable surprise ici, c'est la courte mémoire des commissions et de la Municipalité qui ne justifie guère le montant proposé. Pire, elle arrange vaguement le libellé en parlant de poursuite du renouvellement du parc véhicule, comme chat sur braise, on n'a rien fait l'année passée Cette attitude n'est pas très correcte. Alors, je pourrais présenter mes arguments, revenir sur les coûts machine prohibitifs de la motorisation électrique pour des véhicules de voirie ou sur le peu de modèles existants ou sur la nouveauté de la technologie ou sur leur performance. Je l'ai fait l'année passée, vous l'avez

entendu, vous ne vous en êtes pas souvenus, c'est dommage, mais je préfère vous livrer la teneur des propos des autres groupes politiques s'agissant de cet objet lors de l'examen du budget 2023.

"Nous nous interrogeons donc sur l'augmentation pharaonique de cette rubrique." Il s'agit là de la position des Socialistes qui avaient déposé l'amendement à la baisse retenu par le plénum.

"Nous sommes plusieurs à penser qu'il est erroné de simplement vouloir remplacer un véhicule thermique par un véhicule électrique sans approfondir la réflexion. Peut-être que certaines machines pourraient, par exemple être mutualisées entre différentes communes et que l'on pourrait ainsi faire de substantielles économies." C'est une déclaration des Verts par Monsieur Carruzzo qui annonçait la liberté de vote.

"On souhaiterait que la Ville fasse un inventaire et une planification des besoins." C'est une déclaration du Centre qui a soutenu l'amendement de la gauche.

Donc, le constat il est assez simple. En fait, la Ville n'a pas répondu aux demandes du Conseil général s'agissant de ce poste de dépenses et le Conseil général ne manifeste aucune volonté de voir la Ville respecter la décision de l'année dernière ni même de simplement répondre aux demandes formulées par les divers groupes dont j'ai formulé les demandes à l'instant. Soutenir cet amendement serait déjà faire preuve d'un peu de cohérence et d'un minimum d'amour-propre. Merci.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai pas d'autres demandes de parole. Nous passons donc au vote de cet amendement. Donc, les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 13 de Monsieur Boand appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement de Monsieur Boand est refusé par 6 oui, 49 non et 1 abstention.

Nous arrivons donc au terme des amendements de ce dicastère. J'ouvre la discussion générale sur ce dicastère ainsi amendé. Je n'ai pas de prise de parole.

## 1.7 Bâtiments et Constructions

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons donc au dicastère numéro 7 : Bâtiments et Constructions. Nous n'avons pas reçu d'amendement dans ce dicastère. J'ouvre donc la discussion générale sur ce dernier. Je n'ai pas de demande de parole.

## 1.8 Urbanisme et Mobilité

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons au dicastère 8 Urbanisme et Mobilité. Nous allons passer aux amendements. Monsieur le vice-Président, c'est à vous.

**Dubuis Alexandre, vice-Président du conseil général, Les Verts.** Nous avons reçu cinq amendements dans ce dicastère :

- Deux amendements à la rubrique 856.3634 subventionnement aux entreprises publiques
  - +250'000 par le groupe des Verts, visant à adapter la cadence du bus 11 aux 10 minutes pour la deuxième partie de cette ligne, reliant la Gare à la Garenne,
  - +200'000 par le groupe PS afin de créer une offre de bus le soir et augmenter la cadence des lignes qui n'ont pas de cadences régulières.
- Un amendement à la rubrique 860.3132 honoraires experts et spécialistes, -200'000 par le PS afin de renoncer aux études de développement de l'aéroport.

- Un amendement à la rubrique 852.5040 terrains bâtis, aménagement espaces publics, +50'000 par le PS afin de compléter l'aménagement des espaces publics par des démarches participatives.
- Un amendement à la rubrique 856.5060 biens mobiliers, aggro Valais central, abribus et parcs à vélos, +100'000 par le groupe des Verts afin de protéger les usagers des transports publics.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons donc à la rubrique 856.3634. Nous avons deux amendements pour cette même rubrique. Nous allons donc confronter l'amendement numéro 14 du groupe des Verts de +250'000 contre l'amendement numéro 15 du PS de +200'000, puis le vainqueur contre la proposition de la Municipalité.

Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** Pour l'amendement numéro 14 la COGEST s'est prononcée comme suit : avec 7 oui, 5 non et 1 abstention. Elle ressort que ce projet avait déjà été évalué. Elle s'est positionnée comme suit car la cadence est déterminante sur l'utilisation des transports publics.

Concernant l'amendement numéro 15, la COGEST est défavorable avec 3 oui, 8 non et 2 abstentions. En raison de la situation déficitaire, cette proposition n'est pas opportune.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU a refusé cet amendement par 3 oui, 6 non et 1 abstention. Elle suggère un postulat étudiant la relation entre population et augmentation des cadences.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** Concernant l'amendement 14, la Commission Sociale et Culturelle a refusé cet amendement par 3 oui, 6 non et 1 abstention. La majorité des membres, même s'ils souhaitent développer des transports publics, estiment qu'en période de déficit, cela n'est pas pertinent et une minorité des membres de la commission souhaiteraient cependant développer de manière importante les transports publics, en commençant par cette ligne.

Concernant l'amendement 15, il a été refusé par 3 oui, 6 non et 1 abstention avec le même argumentaire.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur ces amendements. Monsieur le Conseiller Thierry Stalder.

**Stalder Thierry, Conseiller général, PLR.** Je vais prendre la parole sur les amendements 14 et 15. Le groupe PLR est en faveur de l'augmentation des cadences de bus. En effet, le seuil psychologique de la cadence toutes les 10 minutes a une importance significative sur le taux de remplissage des bus. Toutefois, l'horaire 2023 étant déjà sorti, cet amendement au budget ne pourra pas entrer en force. Cela étant, nous favoriserons l'amendement 15 concernant les lunabus, le groupe PLR est séduit par l'idée. Le montant ne nous paraît cependant pas en adéquation avec la demande. Pour cette raison, la forme de postulat nous semble plus adaptée, notamment pour chiffrer cette nouvelle offre de lunabus. Pour cette raison, nous soutiendrons la version de la Municipalité.

**Baeriswyl Aline, Conseillère générale, PS.** Comme chaque année les bus sédunois font débat au sein de notre Conseil général, alors qui va donc s'affronter cette année ? Les Verts souhaitent augmenter la cadence sur la deuxième partie de la ligne du BS 11 de la Gare à la Garenne pour harmoniser cette ligne. Nous, le PS souhaiterions proposer à nos habitants un horaire étendu aux soirées de fin de semaine. Notre solution permettrait à tous les Sédunois et Sédunoises de profiter des nombreux bars, restaurants et activités en soirée dans notre ville, en utilisant uniquement les transports publics pour s'y rendre et rentrer sereinement à la maison.

Je pense parler au nom de beaucoup de jeunes en vous faisant part de mon avis personnel. J'ai souvent l'envie d'aller rejoindre des amis en ville pour manger au restaurant, mais la première question qui se

pose est, mais comment s'y rendre ? Pourrais-je profiter du bus sédunois d'Aproz à Sion ? Ah oui, j'en ai toutes les demi-heures et il est même gratuit du vendredi soir au samedi soir. Ah, mais, en fait, je dois être à la gare à 20 heures 40 pour pouvoir rentrer avec le dernier bus. Il faudrait donc manger tôt, comme chez les Suisses allemands. Et si j'allais en bus et je demandais à mon papa de venir me chercher. Mais cela fait quand même un aller-retour en voiture qui équivaut à prendre moi-même la voiture et il est certainement occupé. La solution est donc de finalement prendre la voiture et de boire des Cocas légumes toute la soirée.

Le PS vous propose donc de soutenir notre amendement qui ne profitera pas qu'aux jeunes mais aussi à tous nos citoyens et citoyennes, en leur permettant de rentrer en toute sécurité chez eux en utilisant les transports publics et de profiter de la gratuité des bus déjà en place. Merci pour votre écoute.

**Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts.** Il paraît important d'ajouter un nouvel argument en faveur de l'amendement Vert. La ligne de bus BS 11 va prochainement être prolongée jusqu'à Châteauneuf-Conthey. Accepter une augmentation de la cadence entre ce qui peut être considéré comme la périphérie sédunoise et la gare, va à coup sûr favoriser le passage de la voiture au bus pour un certain nombre de pendulaires. L'utilisation des transports publics s'en trouvera renforcée et permettra dans une certaine mesure, d'atténuer les interminables bouchons qui colonisent l'ouest de la ville aux heures de pointe.

A l'image de ce qui s'est passé pour la deuxième partie de la ligne BS 11, les modifications de la cadence demandées sur ce tracé devraient permettre une sérieuse augmentation de la fréquentation. Merci pour votre attention.

**Bernhard Michaël, Conseiller général, Le Centre.** Cette année encore l'offre de transport public a été élargie. Plusieurs lignes ont vu leur cadence augmentée ou leur tracé adapté aux nouveaux besoins. Aux heures de pointe la ligne desservant la Garenne depuis la Gare propose une cadence à 20 minutes. Contrairement à la partie Gare-Suva où le besoin, massivement augmenté ces dernières années, justifiant ainsi la cadence à 10 minutes, il n'y a, selon notre groupe, pas d'éléments tangibles prouvant un besoin d'accroître la cadence du côté ouest de la ligne 11 à ce stade. Compte tenu des montants nécessaires pour tout accroissement de cadence et du manque de besoin avéré, notre groupe refusera cet amendement.

Concernant l'amendement numéro 15 pour des bus nocturnes, nous constatons que la Ville a mis en place une offre intéressante également les vendredis et samedis soir et pour l'instant, il n'y a pas d'indications concrètes démontrant un besoin d'étendre ce service également au jeudi soir. Là encore, le coût d'une telle extension nous apparaît bien trop importante alors que la demande d'un tel service n'est pas avérée. Cependant, notre groupe sera ouvert à étudier un postulat potentiel à l'avenir sur ces deux sujets. Merci.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous allons donc passer au vote de ces amendements. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 14 des Verts de +250'000, touche verte, celles et ceux qui soutiennent l'amendement numéro 15 du PS de +200'000 touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 14 du groupe des Verts est refusé par 11 oui, 45 non et 1 abstention.

Nous allons maintenant opposer l'amendement numéro 15 du PS contre la proposition de la Municipalité. Donc, les Conseillères et Conseillers généraux qui soutiennent l'amendement numéro 15 du PS de +200'000 touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 15 du PS est refusé par 19 oui, 36 non et 1 abstention.

Nous passons maintenant à la rubrique 860.3132, amendement numéro 16 de -200'000 du PS. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel vous avez la parole pour la COGEST.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** Pour l'amendement numéro 16, la COGEST s'est prononcée comme suit : avec 7 oui, 1 non et 5 abstentions. Il n'y a pas de volonté de dépenser des montants supplémentaires pour l'aéroport.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** Selon la CEU, ces projets sont en cours et la Ville y participe. Ce sont des projets qui sont nécessaires, voire même obligatoires pour le bon fonctionnement de l'aéroport. Et d'autre part, des pourparlers sont en cours avec le Canton. Elle a voté comme suit : 1 oui, 7 non et 2 abstentions.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Bastian Collet.

**Collet Bastian, Conseiller général, PS.** Année après année, nous revenons avec le même amendement. L'aéroport de Sion continue à être en déficit malgré tous les angles d'attaque présentés par la Ville et le Canton. 1,366 millions francs de dettes réparties entre les deux échelons, donc le Canton et la Ville, cette année encore, mais donc bien épongées par nos impôts. Fatigant, il devient irrationnel que les Sédunoises et Sédunois continuent à supporter cette dette, d'autant que la cantonalisation continue de se faire attendre. Malgré les efforts entrepris, rendre l'aéroport viable nous semble irréalisable mais surtout totalement hors de propos, alors que chaque année, le réchauffement climatique s'accélère par rapport aux prévisions des experts. Comme chaque année, nous le répétons : pour nous, l'avenir de Sion et du Valais est au rail, au transport câblé ou aux bus, pas au trafic aérien. Il incombera au Canton et à ses élus de se prononcer s'ils souhaitent continuer à maintenir cet aéroport sous perfusion. Mais le PS souhaite lui arrêter les frais au niveau communal.

Ainsi, considérant la future cantonalisation de l'aéroport, nous considérons que le budget dédié aux études sur le développement de l'aéroport doit être réduit pour être repris par le Canton. Nous souhaitons, par cet amendement, continuer à envoyer un signal fort à notre exécutif. L'argent public ne doit plus compenser les dettes d'un aéroport insensé sur le plan économique comme écologique. De plus, vous remarquez que cette coupe de 200'000 avait pour objectif un budget équilibré puisqu'elle servait à financer de nouveaux bus du soir que l'on vient de refuser. Du coup, pour une certaine cohérence avec la période de dérèglement climatique que nous vivons et dans l'optique d'une cantonalisation prochaine, nous vous invitons donc à accepter cet amendement. Merci.

**Micheloud Florian, Conseiller général, Le Centre.** Cet amendement viendrait mettre à mal un projet actuellement en cours pour le remplacement des procédures d'approche conventionnelle par des appareils d'approche par guidage GPS. Il s'agit ici d'un projet obligatoire au niveau européen qui oblige cette mise aux normes. Une non mise en conformité pourrait engendrer des amendes et des frais élevés pour obtenir des dérogations. L'amendement déposé de -200'000 viendrait mettre en danger l'homologation de l'aérodrome ainsi que tous les autres travaux d'étude sur l'impact de bruit, des certifications de qualité obligatoires et tous les autres travaux incompressibles. Le risque est tout simplement de venir faire exploser les demandes de crédits supplémentaires liés. Pour toutes ces raisons, nous vous prions de refuser cet amendement dont l'objectif visé n'atteint pas sa cible ou plutôt devrais-je dire sa piste d'atterrissage. Merci pour votre attention.

**Chevrier Raphaël, Conseiller général, PLR.** Le budget en question n'est pas dédié en totalité aux études et développements de l'aéroport. Les coûts indiqués englobent pour partie les expertises ordonnées par l'OFAC auquel l'aéroport doit donner suite, ainsi que pour des études de mise en fonction du système d'approche guidée dont l'aéroport sédunois en est dépourvu. Ces points ont, entre autres, des aspects de sécurité. Rappelons ici que l'aéroport de Sion a un rôle d'aéroport de dégagement et donc son entretien doit lui permettre de rester opérationnel. C'est pourquoi le PLR refuse cet amendement et vous enjoint à en faire de même.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole Nous allons donc passer au vote. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 16 du PS appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 16 du PS est refusé par 20 oui, 37 non et 0 abstention.

Nous passons à la rubrique 852.5040 amendement numéro 17 de +50'000 du PS. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion n'est pas favorable à l'amendement numéro 17 avec 3 oui, 10 non et 0 abstention. De nombreux investissements de ce type sont déjà réalisés dans la Commune.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU a voté comme suit 3 oui, 6 non et 0 abstention. En fait, elle comprend que suite à la réponse au postulat de budget participatif de septembre 2023, la Ville a proposé de déléguer aux maisons de quartier cette démarche participative mais la proposition du PS essaie d'aller plus loin et d'intéresser les citoyens et citoyennes au développement de projets qui ne sont pas forcément liés aux quartiers. Elle propose d'inclure ce montant dans des projets plutôt existants.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** La Commission Sociale et Culturelle a refusé cet amendement par 1 oui, 6 non et 3 abstentions. La majorité des membres de la commission estime qu'une telle démarche devrait s'inscrire au travers d'un postulat plutôt qu'au travers d'un amendement au budget. Les membres soutiennent cependant l'idée de politique plus participative.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Madame la Conseillère Bérénice Georges.

**Georges Bérénice, Conseillère générale, PS.** Avez-vous déjà observé comment les gens vivent notre ville ? Traversent-ils aux passages piétons ou existe-t-il des traversées piétonnes non officielles largement utilisées ? Les parcs à vélos de la ville sont-ils tous fréquentés de manière similaire aux mêmes horaires où existe-t-il des différences ? Avez-vous déjà demandé aux enfants s'ils aiment les toboggans tourbillonnants autant que les murs de grimpe dans les places de jeux ? Avez-vous déjà eu l'impression qu'une infrastructure avait été mal pensée comme ce chemin piéton si étroit que deux poussettes ne peuvent se croiser ?

Les démarches participatives pour lesquelles nous vous proposons un amendement de 50'000 francs, prennent en compte ces enjeux avec un seul but : aménager l'espace public de sorte à répondre aux attentes et besoins des utilisateurs et utilisatrices. Ceci passe par la mise en place d'installations temporaires, l'observation des pratiques, la récolte de sons et doléances des habitants et visiteurs. Le meilleur exemple de démarche participative à vous donner ce soir, est celui de l'Atoll. En effet, y a-t-il meilleur moyen pour connaître l'intérêt de la population pour un espace arboré et ludique en Centre-ville que d'en aménager un de taille réduite et d'observer si les gens se l'approprient ?

Nous souhaitons aujourd'hui donner à la Ville la possibilité de penser ces espaces publics avec les Sédunoises et les Sédunois. Au contraire du budget participatif, il ne s'agit pas d'écouter les souhaits des Sédunois et de les réaliser en partant d'une page blanche, mais d'inclure la population dans les projets de la Ville. Une rue à requalifier, adieu les places vélo à proximité des crèches, bonjour les emplacements pour charrette, une cour d'école à refaire, exit les jeux d'échecs inutilisés, place aux lignes colorées qui peuvent décrire des territoires à conquérir, des chemins à suivre et des obstacles à éviter.

Le groupe PS vous invite à accepter cet amendement qui augmentera le niveau de satisfaction des Sédunoise et Sédunois de tous âges envers les aménagements de l'espace public et permettra ainsi à

notre Ville de faire des économies en évitant la mise en place d'infrastructures insatisfaisantes risquant d'être inutilisées.

**Pitteloud Christophe, Conseiller général, Le Centre.** Impliquer les Sédunois dans l'évolution de leur Ville et de leur proposer des aménagements au plus proche de leurs attentes doit faire partie du rôle permanent de notre exécutif et de leurs services. Lors des rencontres citoyennes par exemple. Le groupe du Centre estime que cela doit donc rester dans le cadre du budget ordinaire et ne soutiendra pas par conséquent cet amendement.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous allons donc passer au vote de cet amendement. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 17 du PS touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 17 a été refusé par 19 oui, 37 non et 1 abstention.

Nous passons à la rubrique 856.5060 amendement numéro 18 de +100'000 du groupe des Verts. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion s'est prononcée concernant l'amendement numéro 18 avec 4 oui, 8 non et 1 abstention. Elle soutient que pour une utilisation des transports publics adéquats, il faut une zone de protection, mais il s'agit d'investir en priorité sur les lignes.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU s'est prononcée comme suit : 4 oui, 0 non et 5 abstentions. En effet, elle se demande si des abris ne sont pas déjà prévus. Elle reconnaît finalement que ces abris peuvent permettre de mieux repérer les arrêts, d'être plus confortables pour les usagers.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** La Commission Sociale et Culturelle a refusé cet amendement par 3 oui, 7 non et 0 abstention.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Monsieur le Conseiller Michel Andrey.

**Andrey Michel, Conseiller général, Les Verts.** Nous proposons cet amendement car, en cas de mauvais temps, il faut assurer une protection minimale à nos concitoyens. Les canicules de plus en plus sévères que nous vivons, les fortes pluies récurrentes le demandent. Ceci d'autant plus que ce sont des gens qui font l'effort de venir sans prendre leur voiture. Ne serait-ce que pour cela, ils méritent un abri, comme le méritent aussi ces Sédunois qui n'ont pas les moyens de circuler en voiture. Il est tout à fait possible "d'étapiser" ces aménagements en priorité pour les lignes les plus fréquentées. Il s'agirait d'abord d'abribus qui desservent les stations importantes pour les bus entrant en ville : arrêt de l'hôpital, arrêt aéroport, arrêt Gravelone et bien d'autres. Les coûts ne sont pas si élevés entre 4'000 et 12'000 francs par abribus. C'était une des craintes du Conseil général de l'année passée. A l'heure où l'on contribue de manière significative aux frais de l'aéroport pour une infime minorité de nos citoyens, il est important de se préoccuper d'une majorité de nos concitoyens. Voilà, je vous engage donc à soutenir cet amendement.

**Baeriswyl Aline, Conseillère générale, PS.** Une fois n'est pas coutume, mais l'utilisation des transports publics par les Sédunois et Sédunoises nous tient à cœur d'année en année. En effet, les abribus ont déjà fait débat l'année passée et continueront. Comme j'aime bien poser des questions en voici de nouvelles : qu'il y a-t-il de plus cool que d'attendre à un arrêt de bus et bien évidemment d'attendre le bus sous une pluie battante, un soleil de plomb ou un vent déchaîné ? Un abribus permet de rendre l'attente un peu plus confortable et d'éviter de rentrer trempé, avec une insolation ou d'avoir pris froid. Jusqu'ici cela semble logique non ? Mais quel autre avantage peut donc avoir un abribus ? Il permettrait aussi une meilleure visualisation des arrêts pour les touristes car si l'on n'est pas du coin,

un abri se voit en général mieux de loin qu'un panneau. Y aurait-il encore des avantages cachés ? Peut-être que ces abris inciteraient aussi de nouveaux utilisateurs de transports publics car leur confort serait amélioré mais aussi car avec des arrêts plus visibles, cela pourrait donner envie à de nouveaux utilisateurs. Le PS vous propose donc de soutenir l'amendement des Verts en faveur des abribus.

**Antonioli Florence, Conseillère générale, Le Centre.** Le parti du Centre estime que cette mise en place d'abribus supplémentaires ne serait pas nécessaire. En effet, avec l'importante augmentation du budget des transports pour 2024, le Centre estime qu'assez de moyens sont donc mis à disposition. Notre groupe ne soutiendra donc pas cet amendement.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous allons donc passer au vote. Les Conseillères et Conseillers qui soutiennent l'amendement numéro 18 des Verts de +100'000 francs, touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 18 des Verts est refusé par 22 oui, 33 non et 1 abstention.

Nous n'avons plus d'amendements, j'ouvre donc la discussion générale sur ce dicastère. Je n'ai pas de demande de parole.

## 1.9 Sports, Jeunesse et Loisirs

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous passons au dernier dicastère, le numéro 9 : Sports, Jeunesse et Loisirs. Monsieur le vice-Président, c'est à vous.

**Dubuis Alexandre, vice-Président du conseil général, Les Verts.** Nous avons reçu quatre amendements concernant ce dicastère :

- Amendement à la rubrique 900.3636 subventions aux organisations privées à but non lucratif, -10'000 par le Centre car le rallye du Valais ne stationne plus à Sion.
- Amendement à la rubrique 901.3101 matériel d'exploitation, fournitures, +15'000 francs par le PS afin de financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les centres sportifs.
- Amendement à la rubrique 902.3101 matériel d'exploitation, fournitures, +10'000 francs par le PS afin de financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les piscines.
- Amendement à la rubrique 906.3636 subventions aux organisations privées à but non lucratif, +3'000 francs par le Centre afin d'augmenter également le prix à la jeunesse.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Rubrique 900.3636 amendement numéro 19 de -10'000 du groupe du Centre. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion est favorable à cet amendement avec 13 oui, 0 non, 0 abstention. Si et je dis bien si la manifestation n'est plus sur la commune, aucune subvention ne doit être accordée.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La CEU propose aussi d'accepter cet amendement avec 8 oui, 0 non et 1 abstention. Une demande de financement peut toujours être faite plus tard. Elle estime que par équité par rapport aux autres associations ou manifestations qui doivent déposer un dossier et que le planning du rallye n'étant pas connu, il est logique d'accepter cet amendement.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement, Monsieur le Conseiller Michaël Bernhard.

**Bernhard Michaël, Conseiller général, Le Centre.** Chaque association, fondation ou autres entités qui désirent obtenir une subvention communale doit déposer une demande dûment motivée pour démontrer le bien-fondé d'un soutien de la part de la Ville. De plus, les activités de ces organisations doivent soit se dérouler sur le territoire communal ou avoir des retombées directes ou indirectes pour notre Commune. En 2023, le rallye du Valais s'est déroulé hors du territoire communal et aucune information concrète n'existe à ce jour en ce qui concerne l'année à venir. Pour ces raisons, nous vous proposons donc d'accepter cet amendement.

**Gapany Lionel, Conseiller général, PLR.** A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les lieux des spéciales de l'édition 2024 du rallye du Valais, et plus précisément s'il y aura une ou des spéciales sur le territoire sédunois, condition sine qua non pour l'obtention de cette subvention. Je ne suis malheureusement pas Madame Irma, je n'ai pas le don de voyance autrement, je jouerais plus souvent à l'EuroMillions. Il est bon de faire remarquer que pour l'année 2023 une subvention avait été prévue au budget 2023, mais vu qu'il n'y a pas eu de spéciale sur notre territoire, aucun montant n'a été versé aux organisateurs du rallye du Valais. Vous l'avez compris, supprimer ou non cette subvention du budget 2024 n'aura aucun impact. C'est pour cette raison que le groupe PLR laissera la liberté de vote à ses membres.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole, nous allons donc passer au vote. Les Conseillères et Conseillers qui acceptent l'amendement numéro 19 du Centre appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement du Centre est accepté par 46 oui, 6 non et 5 abstentions.

Nous passons à la rubrique 901.3101 amendement numéro 20 de +15'000 francs du PS. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel vous avez la parole pour la COGEST.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La COGEST n'est pas favorable à l'amendement numéro 20 avec 2 oui, 10 non et 1 abstention car hors de l'école, ce service ne paraît pas justifié.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** L'avis des membres de la commission était partagé sur ce sujet néanmoins l'amendement a été refusé par 4 oui, 5 non et 1 abstention.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Je n'ai pas de demande de parole. Nous allons donc passer au vote de cet amendement. Les Conseillères et Conseillers qui acceptent l'amendement numéro 20 du PS appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement du PS est refusé par 20 oui, 35 non et 2 abstentions.

Rubrique suivante: 902.3101 amendement numéro 21 de +10'000 du PS. Madame la Conseillère Christelle Sierro Fardel, c'est à vous.

**Sierro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La COGEST n'est pas favorable avec 2 oui, 11 non et 0 abstention, pour la même raison qu'auparavant.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** L'amendement a été refusé par 4 oui, 5 non et 1 abstention.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement. Je n'ai pas de demande de parole. Nous allons donc voter. Les Conseillères et Conseillers qui acceptent l'amendement numéro 21 du PS appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement du PS a été refusé par 19 oui, 36 non et 2 abstentions.

Nous passons à la rubrique 906.3636 amendement numéro 22 de +3'000 francs du groupe du Centre. Madame la Conseillère Christelle Siéro Fardel, vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Siéro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** La Commission de Gestion a été partagée sur cet amendement avec 6 oui, 7 non et 0 abstention. Elle relève que cet amendement concerne un montant peu significatif, qu'il s'agit des compétences de l'exécutif. Elle relève également que le prix pour les jeunes, qui s'élève déjà à 3'500 francs, paraît déjà intéressant.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** La Commission Sociale et Culturelle a accepté cet amendement par 6 oui, 0 non et 4 abstentions. La Commission Sociale et Culturelle avait déjà étudié la possibilité d'amender cette rubrique dans ce même sens et soutient donc la proposition du Centre.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur cet amendement Monsieur le Conseiller Jean-Paul Mabillard.

**Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts.** Pour une partie de mon groupe, il aurait été préférable, en lieu et place de doubler le prix à la jeunesse, de l'augmenter en fonction de l'indice des prix à la consommation. Au final, donc, nous optons pour la liberté de vote. Voilà pour ce qui concerne notre position.

Presque au terme de l'analyse de ces amendements, je me permets une remarque. On peut relever, et je pèse mes mots, que les amendements déposés par Les Verts et les Socialistes remportent à l'avenir le même succès que ceux proposés par le Centre ce soir. Il devrait être possible avec le temps que les deux groupes de gauche obtiennent un choui de soutien de plus de la part de la droite. En résumé, de parvenir plus facilement à des consensus sur leurs propositions. Les partis de gauche ont, me semble-t-il, jouer le jeu à ce niveau ce soir. Référez-vous au score réalisé par le Centre, comme preuve. Merci pour votre attention.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** Le centre soutient cet amendement en accord avec la politique de reconnaissance des mérites culturels proposée par le Conseil communal pour les adultes. Nous souhaitons ainsi valoriser la créativité, le mérite et l'innovation chez les jeunes, que ce soit au travers de la culture, du sport ou d'une idée innovante et par là soutenir et motiver la jeunesse après les périodes difficiles que nous avons et qu'elle a particulièrement traversées. Ce soutien est une marque de confiance, de considération et d'appui envers les jeunes générations sionnoises qui représentent le présent et le futur de notre Commune.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole. Nous allons donc passer au vote. Les Conseillères et Conseillers qui acceptent l'amendement numéro 22 du Centre appuient sur la touche verte, la proposition de la Municipalité touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

L'amendement numéro 22 du Centre a été accepté par 26 oui, 16 non et 15 abstentions.

C'était donc le dernier amendement. J'ouvre la discussion générale sur ce dicastère 9. Je n'ai pas de demande de parole. Nous sommes arrivés donc au terme de l'étude du budget 2024.

J'invite les rapporteuses à prendre une dernière fois la parole pour leurs conclusions et vote final de leur commission. Madame la Conseillère Christelle Siéro Fardel, vous avez la parole pour la Commission de Gestion.

**Siéro Fardel Christelle, Conseillère générale, PLR.** Je vous donne les conclusions de notre rapport relatif au budget 2024. Le budget 2024 reflète les nombreux contrastes que nous vivons actuellement. Autant l'inflation que les taux d'intérêts en hausse et les différentes répercussions de la guerre en

Ukraine impactent négativement les finances communales. A ces différents éléments haussiers, nous pouvons rajouter le renchérissement des salaires d'1,5% inclus dans le budget 2024 et la baisse des dividendes d'Oiken de 1,1 million. Ces effets sont compensés par une augmentation significative des revenus, notamment sur les impôts, par les effets de la deuxième étape de la révision de la loi cantonale sur l'enseignement tertiaire et aussi par une bonne maîtrise des charges ordinaires d'exploitation. Avec comme résultat un excédent de charges d'1,26 millions et des investissements autofinancés à 70%, le projet de budget 2024 permet de maintenir l'objectif d'investissement de la Municipalité.

Elle relève encore que ce budget intègre les nouvelles offres de transports publics proposées par la Ville, mais c'est sans aucun doute le résultat attendu de l'activité d'achat/vente d'énergie de partenaires avec un bénéfice attendu de 14 millions qui permet de présenter un budget proche de l'équilibre. La Municipalité a en effet prévu un excédent de revenus de 14,02 millions sur l'activité d'achat/vente d'énergie de partenaires, en hausse de 0,4 million par rapport au budget 2023 et en hausse de 6,2 millions par rapport au budget 2022. Ce résultat exceptionnel s'explique principalement par un effet prix. En effet, les quantités de production retenues pour ce budget sont en ligne avec les productions constatées en moyenne les dix dernières années. La planification des ventes prévoit une couverture de 81% à la fin décembre 2023. Pour la gestion des couvertures, il a été convenu de ne plus couvrir le 100% afin de réduire les risques en cas de baisse de production. Le taux de couverture a été abaissé de 10 à 20% pour ne plus devoir racheter ce qui a été vendu sur le long terme. Dans ces circonstances et sur la base de l'historique, nous devons rester attentifs car la situation peut vite évoluer positivement ou négativement dans des proportions importantes.

**Investissements** : les trois plus importants investissements sont :

- réhabilitation du site de la Sitterie au pôle musique, 6,5 millions,
- rénovation de l'immeuble ancien hôpital, 4 millions,
- aménagements routiers communaux et cantonaux, 4 millions.

Les investissements nets prévus sont légèrement supérieurs à la moyenne des investissements nets des dix dernières années de 27,8 millions. La marge d'auto-financement ne permettra de les financer qu'à hauteur de 70%, taux qui est bien inférieur au 100% idéal et qui peut être accepté à titre exceptionnel.

Parmi les investissements les plus importants, nous relevons que le début des travaux de rénovation de l'ancien hôpital est planifié pour le printemps 2024. L'autorisation de construire a été reçue en novembre 2023, avec des modifications, couverture totale de la cour, ce qui augmentera les coûts de 2 à 3 millions.

Les premières rentrées de soumission prévues pour le début 2024 donneront quelques prévisions sur l'augmentation totale de ces coûts. Une demande de crédit complémentaire ou une modification de projet ne sont pas à exclure. Nous relevons également que le crédit d'engagement passerelle de l'hôpital devrait enregistrer un dépassement d'environ 10% dû à l'augmentation du prix de l'énergie et des matières premières. Ainsi, le crédit d'engagement de 8,8 millions passera environ à 9,7 millions. Nous notons que seules les contributions de Sogaval et de la Ville seront ajustées.

Concernant les autres crédits d'engagement en cours, aucun dépassement ou retard ne nous a été annoncé dans notre question écrite, excepté pour la piscine de la Blancherie. Concernant les participations communales au financement des établissements cantonaux des deuxième et troisième degré, la Ville a convenu avec l'État du Valais une contribution de 2 millions par an. Cet arrangement a l'avantage de maintenir cette charge constante. Elle ne reflète toutefois pas forcément les investissements effectifs de la période.

Compétences du Conseil général, le 14 décembre 2020, la Commission de Gestion déposait un postulat demandant d'étudier la possibilité de garantir une représentation du Conseil général dans les associations mandatées ou liées par convention avec la Ville de Sion, en particulier celles qui transmettent leur budget ou leurs factures comme une dépense liée à la Ville. La crainte du Conseil

général était de se retrouver comme une simple chambre d'enregistrement et de perdre du pouvoir décisionnel, en particulier sous l'aspect des finances. Trois ans plus tard, au moment de l'analyse du budget 2024, avec une forte augmentation des charges liées, la Commission de Gestion ne peut que constater la perte de maîtrise de Conseil général, en particulier sur les finances puisque celles-ci sont déléguées aux associations, comme la PRVC, l'ASLAE, le CMS etc. Son rôle se limitera à régler la facture comme une dépense liée sans avoir réellement son mot à dire. Cette perte de maîtrise financière apparaît regrettable aux yeux de la COGEST, bien qu'elle ne conteste pas le bien-fondé de ces associations.

**Salle de concerts et de congrès :** la Commission de Gestion se réjouit de l'arrivée d'un tel outil culturel et économique sur le territoire de la Ville. La mise en exploitation est prévue pour septembre 2025. Le budget d'exploitation remis lors du crédit d'engagement accepté en 2016 prévoit une subvention annuelle de la Ville pour la fondation à hauteur de 3 millions. La Commission de Gestion a demandé si ce budget était toujours d'actualité et dans quel délai celui-ci serait pleinement déployé. La réponse de la Ville ne nous a pas entièrement satisfait. En effet, aucune mise à jour du budget d'exploitation n'a été fournie. Le Conseil de fondation attend la nomination des directeurs administratif et artistique pour retravailler ce budget. Selon la Municipalité, un mandat a été donné à Monsieur Pierre-Alain Hug pour fixer les options stratégiques de la gouvernance de la salle de la fondation. Les conclusions n'ont pas été transmises par la Ville.

**Planification financière :** la planification financière quadriennale laisse apparaître, en moyenne, des excédents de revenus sur le compte de résultats et des investissements autofinancés à plus de 80%, ce qui indique une saine gestion du ménage communal. Nous relevons que la planification intègre des investissements à hauteur de 110 millions alors qu'en annexe les investissements prévus par dicastère s'élève à 126,8 millions. Comme mentionné dans le message introductif, il appartiendra aux autorités politiques dans le cadre des prochains budgets et des disponibilités financières, de procéder à des choix ou à des reports. La Commission de Gestion restera attentive à ce que le haut-niveau d'investissements reste supportable pour la Ville et si nécessaire que le Conseil municipal opère des choix bénéfiques pour sa population selon une liste des priorités.

Des discussions en vue de la cantonalisation de l'**aéroport** et la répartition des charges de centralité pourraient aboutir à des économies. La Ville de Sion, de concert avec les Villes de Sierre et de Martigny est proactive. Suite à une présentation de la Ville au Canton du modèle bernois, ce dernier prévoit un groupe de travail pour analyser cette question.

**Remerciements :** la commission remercie vivement le Président de la Ville, les Conseillères et Conseillers municipaux, ainsi que les Chefs de service, leurs collaboratrices et collaborateurs pour le travail fourni tout au long de l'année. La commission relève l'excellente présentation du budget faite par Monsieur Dondainaz et Monsieur Roux et les en remercie vivement. Elle salue également leur précieuse collaboration et la mise à disposition des différents tableaux repris dans ce rapport.

**Vote final :** Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, la Commission de Gestion vous propose, à l'unanimité des 15 membres présents, d'accepter le projet de budget 2024 de la Ville de Sion, sous réserve de l'acceptation ou de refus des amendements. Je vous remercie.

**Hofmann Jacquod Mireille, Conseillère générale, Les Verts.** La Commission d'Environnement et d'Urbanisme salue le travail effectué pour le budget 2024. Elle remercie l'ensemble des services pour la qualité et le détail des explications dans les différentes rubriques. La CEU souhaite faire part de quelques remarques qu'elle estime pertinente, tout d'abord concernant le rapport entre la Commune et le Canton. En effet, malgré l'affirmation de rencontres régulières, la CEU déplore un manque de coordination lors des travaux entrepris sur le territoire communal. Il semble aussi que le Canton prend des décisions unilatérales à la fois dans la décision des projets concernant la Commune et surtout dans le financement de ces projets. Pour exemple, le projet de rénovation de la Planta, qui est intimement lié à l'aménagement de l'avenue de la gare et dont la part de financement du Canton n'est plus garantie. Aussi afin d'éviter ce genre d'incertitude, une invitation au Canton à présenter au Conseil général les mécanismes des flux financiers et les méthodes définissant les fonds spéciaux serait appréciée. D'autre

part, la CEU approuve l'ensemble des résultats des investissements consentis sur les sujets environnementaux, l'éclairage par exemple. Elle se permet d'insister sur le fait que la sobriété d'énergie est la responsabilité de tous, par exemple dans les écoles où concierges mais également utilisateurs occasionnels et réguliers sont impliqués.

Un autre sujet interpelle la commission. En effet, d'après les renseignements donnés par les services, le cours du papier est très fluctuant. Aussi, quelles sont les stratégies appliquées afin d'éviter de payer pour trier et recycler le papier ? Serait-il plus rentable d'utiliser cette matière première pour le chauffage à distance ou entreprendre d'autres mesures afin de le valoriser ?

Concernant certaines dépenses en matériel, la Commission d'Environnement et d'Urbanisme se demande s'il n'y a pas des moyens d'être plus efficace dans la mutualisation de ces véhicules ou autres matériels et d'effectuer des synergies entre les services. Dans la même idée, la venue d'un spécialiste RH pourra sans doute permettre également un partage de ressources humaines entre services, ceci en vue du futur déménagement des services communaux dans un bâtiment commun.

Enfin, la CEU souhaiterait avoir connaissance de la situation concernant la recherche de nouveaux terrains de foot. Une vision plus générale dans le cadre du budget aurait été intéressante.

En conclusion, la Commission d'Environnement et d'Urbanisme a eu plaisir à examiner attentivement le budget 2024 présenté par le Conseil municipal et a accepté ce budget à l'unanimité des 10 membres présents et vous incite à en faire de même.

**Perruchoud Stéphanie, Conseillère générale, Le Centre.** La Commission Sociale et Culturelle a étudié le budget 2024 avec une attention particulière au développement de projets culturels d'une part, et au soutien dans le domaine du social, d'autre part. En ce qui concerne les développements de projets culturels, la commission se réjouit de l'augmentation des ressources humaines au sein de la section de la culture. Avec l'engagement d'un responsable de la collection municipale et celui d'un chargé de projet, la Commune semble s'orienter vers une nouvelle politique culturelle, des projets propres plus nombreux, ainsi que de nouveaux partenariats. D'autre part, la Commission Sociale et Culturelle accueille favorablement la création et la réaffectation de nouveaux espaces culturels, notamment en faveur des arts de scène. Ainsi, elle considère que la transformation du bâtiment de l'Harmonie à cet effet est une excellente idée. Sion, en tant que capitale Suisse du Valais, se doit d'être un centre et un pôle d'attractivité culturelle. Il est donc important que notre Commune offre suffisamment d'espaces et de lieux pour favoriser des manifestations et des représentations de qualité aussi riches que variées, et ceci afin de continuer à se développer comme capitale culturelle humaine et vivante.

Du point de vue social, la Commission Sociale et Culturelle a exprimé son inquiétude face à la situation actuelle du contrôle des habitants. Le contrôle des habitants est un service à la population. Ainsi, il doit pouvoir rester ouvert et accessible à toute la population, tant du point de vue de la diversité générationnelle, situationnelle que culturelle. Le contrôle des habitants doit être un lieu d'accueil, intégratif qui ne laisse personne en marge. Il nous semble donc important de pouvoir mettre rapidement en place les conditions-cadres et les ressources nécessaires pour que les guichets puissent être ouverts et accessibles à chacune et chacun et ceci le plutôt possible.

Enfin, la Commission Sociale et Culturelle a pris note de la nécessité de mettre en place des mesures d'économies. Sensible aux difficultés économiques et sociétales actuelles, la Commission Sociale et Culturelle considère que ces mesures ne devraient pas, dans la mesure du possible, se réaliser au détriment de l'aide apportée aux personnes dans le besoin. Au regard du besoin et de l'intention de réaliser des mesures d'économies de la part de la Municipalité, la Commission Sociale et Culturelle a exprimé une certaine inquiétude quant à l'augmentation de la dette d'une part, et du coût élevé des différents projets de la Ville d'autre part. Dans ce contexte, des mesures de précaution et des discussions de fond devraient sans doute avoir lieu.

La Commission Sociale et Culturelle remercie le Conseil municipal, les Chefs de service ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale pour l'élaboration du budget 2024.

Compte tenu de l'examen effectué, la Commission Sociale et Culturelle propose d'approuver, à l'unanimité des 8 membres présents, le budget 2024 de la Municipalité de Sion.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** J'ouvre la discussion générale sur le budget 2024 de la Municipalité. Monsieur le Conseiller Vincent Boand, c'est à vous.

**Boand Vincent, Conseiller général, UDC.** Je serai très bref, principalement parce que notre groupe souscrit à la plupart des remarques qui ont été formulées en conclusion par les différentes commissions. On les remercie pour l'excellent travail quant aux rapports qui concernent l'ensemble du budget. Pour ce qui concerne le traitement des amendements, on considère qu'il y a peu de délai dévolu au traitement des amendements et du coup, la réussite est moins au rendez-vous sur ce point-là. J'ai aussi une remarque par rapport au problème d'amendements dans le fonctionnement qui se télescopent sur des sujets différents : l'amendement du PS et des Verts concernant les lignes de bus et ceux concernant le poste de délégué à l'énergie. Pour moi, il y a des choses qui ne fonctionnent pas dans la manière dont on procède. Sinon, je trouve que le travail rendu par les commissions sur le budget était plutôt intéressant.

Le groupe UDC constate que le budget 2024 est satisfaisant et correspond aux projections figurant dans les précédentes planifications pluriannuelles : un budget marqué par un contexte difficile, inflation, prix de l'énergie, taux d'intérêt. Malgré ces difficultés, le budget 2024 garde la ligne dessinée par les précédentes décisions de notre organe et cela nous convient. Notre groupe remercie donc la Municipalité et ses services pour le travail réalisé et accepte le budget tel que présenté.

**Siggen Patrick, Conseiller général, Le Centre.** Tout d'abord, je tiens au nom du groupe le Centre à remercier la Municipalité, l'ensemble de ses services, ses collaborateurs et tout particulièrement Monsieur Dondainaz et son équipe pour l'immense travail réalisé dans le cadre de la préparation de ce budget 2024.

Nous remercions aussi l'assemblée pour avoir validé nos amendements. Ce budget 2024 ne satisfait pas totalement notre groupe puisque présentant un déficit d'1,26 millions. Toutefois, si l'on omet la mauvaise surprise que nous a faite notre Parlement cantonal, cela reste un budget équilibré, un budget solide et ambitieux, avec notamment 40 millions d'investissements bruts projetés, une augmentation de 6 millions des recettes fiscales principalement due aux personnes morales et des recettes élevées liées à la vente d'énergie. Ce qui nous fait tout de même souci dans ce budget, c'est l'augmentation constante de la dette, liée à l'insuffisance chronique de financement. 8 millions manqueront dans les caisses pour 2024, alors que les prévisions pour les prochaines années ne sont pas folichonnes avec 20 millions d'insuffisance supplémentaire projetée. Nous atteindrons ainsi la somme de 90 millions en 2028, avec une dette nette par habitant, frôlant la limite d'un endettement important avec près de 2'500 francs par habitant.

Pour rappel, la dette nette ne s'élevait encore qu'à 56 millions dans les comptes 2022. Cette augmentation de la dette s'accompagnera logiquement d'une augmentation des frais liés aux intérêts sans compter la pente ascendante prise par les taux hypothécaires depuis l'année dernière. Nous porterons donc une attention particulière ces prochaines années, à ce que le service de la dette ne péjore pas trop les futurs budgets qui nous seront présentés.

D'autre part, une partie non négligeable des recettes de nos derniers budgets provient de la vente d'énergie. 14 millions pour 2024, tout comme 2023. Que se passera-t-il en cas de problème avec l'une ou l'autre des unités de production concernées ? Nous prions donc la Municipalité de continuer à porter une attention spécifique aux risques liés à ces revenus, non garantis dans le temps. Malgré ces quelques points d'attention, notre groupe remercie une nouvelle fois la Municipalité, son Président et ses collaborateurs pour la réalisation de ce budget initialement équilibré et accepte ce dernier tel qu'amendé. Bonne soirée.

**Tavernier Jérôme, Conseiller général, PLR.** Le groupe PLR tient tout d'abord à remercier l'ensemble des commissions et des services de la Ville de Sion pour le bon fonctionnement général de notre Municipalité et pour le travail minutieux dans l'établissement du budget 2024.

Concernant notre amendement refusé ce soir au sujet de la mise en place d'un projet-pilote, nous reviendrons effectivement avec un postulat courant 2024 car nous estimons qu'une utilisation encadrée de nouveaux outils permettra de faciliter certaines tâches administratives de la Ville. Au contraire de ce qu'avance le groupe socialiste, nous ne visons pas une réduction du personnel mais plutôt une meilleure valorisation des postes administratifs.

Avec un excédent de charges projeté au final à 1,26 millions et des investissements nets prévus à hauteur de près de 28 millions, la Ville de Sion se prépare ainsi un budget 2024 qui vise à maîtriser au mieux les charges de fonctionnement tout en maintenant un bon niveau d'engagement.

Au vu de la solidité financière de notre Commune, les démarches d'investissement doivent être assurées dans la limite de financement raisonnable. Il faut toutefois que notre Municipalité fasse preuve de prudence lors des exercices à venir. Nous souhaitons qu'elle mette des priorités chronologiques sur certains projets. Les revenus provenant du portefeuille énergétique ne sont en effet pas garantis.

Le groupe PLR estime que la concrétisation des différents projets planifiés dans le temps induira une meilleure attractivité de notre Ville. Sion bénéficiera ainsi de rentrées financières supplémentaires dans les prochaines années et devra encore se pencher sur la question des dépenses de centralité. Comme je l'ai évoqué en préambule lors de l'entrée en matière, nous observons également que la plupart des charges sont liées. Les préoccupations que nous soulevons ce soir, au travers des différents amendements proposés démontrent que notre Ville se porte très bien et que la situation financière reste bien maîtrisée par nos autorités. Pour preuve, Sion se hisse encore cette année dans les trois premières places du classement des finances publiques en Suisse. Notre groupe restera toutefois très attentif à l'évolution de la planification financière prévue pour les prochaines années et souhaite garder une attractivité fiscale intéressante pour la population sédunoise. Je vous remercie de votre attention et, au nom du groupe PLR, je vous invite à accepter le budget 2024 tel qu'amendé, et je profite également de cette occasion pour vous souhaiter, d'ores et déjà, chères et chers collègues de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches et vous transmets mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Merci.

**Georges Bérénice, Conseillère générale, PS.** Année après année le groupe PS se plaît à regarder en arrière du côté du plénum du budget précédent. Constat : chaque année, mon intervention finale peut se résumer comme suit : "peut faire mieux mais ça ira, gardons espoir pour l'année prochaine". Et puis dans les comptes, je questionne chaque année et alors on dépense quand ?

Cette année, changeons d'état d'esprit et disons-le, nous sommes déçus. Nous nous réjouissons naturellement de notre tiers de victoire avec la mise à disposition de protections menstruelles dans les écoles pour l'exorbitante somme de 20'000 francs parce que 45'000 francs, c'était trop. Nous nous réjouissons aussi de la future arborisation de la cour d'école du Sacré-Cœur pour 80'000 francs. Cela fait quand même 100'000 francs d'amendements de la gauche. Pour le reste, nous sommes déçus. Le Conseil général d'une Ville en bonne santé financière arrive à la conclusion que nous devons économiser, alors nous économiserons sur la qualité de vie des femmes, sur la mobilité douce, mais pas sur l'aéroport, c'est important et c'est à peine 200'000 francs. Eh bien soit, économisons et voyons-nous dans six mois, nous aurons économisé, clôturé des comptes bénéficiaires, épargné la réserve de politique budgétaire, intouchable collier d'immunité et nous nous féliciterons de ce bon résultat. Je vous demanderai alors, va-t-on un jour dépensé ? La boucle sera bouclée, une législature sera écoulée et nous n'aurons que peu amélioré le quotidien des Sédunoises et Sédunois. Malgré tout, nous acceptons le budget 2024, vous l'aurez compris, sans aucun enthousiasme.

**Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts.** Nettement, nettement plus bref qu'en introduction, le groupe des Verts acceptera ce budget.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Je n'ai plus de demande de parole, nous passons au vote du budget ainsi amendé. Les Conseillères et Conseillers qui acceptent le budget, tel qu'amendé ce soir appuient sur la touche verte, refus touche rouge, abstention touche blanche. Le vote est lancé.

Le budget 2024 de la Ville de Sion, en tenant compte des amendements acceptés ce soir est accepté par 56 oui, 0 non et 0 abstention.

Ce n'est pas tout à fait fini. Monsieur le Président, vous avez la parole.

**Varone Philippe, Président de la Ville de Sion.** Vous saluer très cordialement mais surtout vous exprimer notre gratitude pour votre travail et je le dis chaque fois que l'on se rencontre. Je suis conscient que c'est un gros ouvrage que de se pencher sur un budget tel que celui de la Ville de Sion mais que vous soyez commissaires, Conseillers généraux, vous le travaillez avec sérieux. On a aussi du plaisir à vous rencontrer, je crois que l'on essaie d'apporter le meilleur possible dans les différentes réponses. Voir un budget adopté à l'unanimité à 1000 francs près, je pense que c'est une satisfaction pour l'exécutif et les services et aussi pour le Conseil général parce qu'il semble être dans l'attente de vos aspirations diverses et les plus profondes mais surtout au service des citoyennes et des citoyens. Donc, un grand merci pour votre travail et pour cette acceptation.

**Rossier Virginie, Présidente du conseil général, Le Centre.** Nous terminons donc ce plénum. Je vous dis à demain soir pour le dernier de l'année. N'oubliez pas vos cartes et à demain. Bonne soirée.

Sion, le 23 janvier 2024

La Présidente



Virginie Rossier

La Secrétaire



Christine Bourban Carthoblaz

## LISTE DES PRESENCES DU 18.12.2023

### Présents

Nbre	Nom	Nom	Parti
1	Andrey	Michel	LES VERTS
2	Antonioli	Florence	Le Centre
3	Baeriswyl	Aline	PS
4	Barras-Dusseux	Gabrielle	UDC
5	Bernhard	Michaël	Le Centre
6	Berthod	Julien	PS
7	Bianchi	Killian	PS
8	Boand	Vincent	UDC
9	Bodrito	Jean-Pierre	PS
10	Bornet	Patrick	PLR
11	Bornet-Studer	Ruth	PLR
12	Bourban Carthoblaz	Christine	PLR
13	Bourban-Mathis	Sophie	Le Centre
14	Carruzzo	Sébastien	LES VERTS
15	Chevrier	Raphaël	PLR
16	Collet	Bastian	PS
17	Courtine Mudry	Ariane	LES VERTS
18	Dähler	Patrick	PLR
19	de Lavallaz	Valérie	Le Centre
20	Dubuis	Alexandre	LES VERTS
21	Duroux	Christophe	Le Centre
22	Frily	Gabrielle	LES VERTS
23	Gapany	Lionel	PLR
24	Genin	Thierry	LES VERTS
25	Georges	Bérénice	PS
26	Gillioz	Fernand	PLR
27	Guex-Crosier	Johanne	PS
28	Haefliger	Stéphane	Le Centre
29	Hofmann Jacquod	Mireille	LES VERTS
30	Juillerat	Olivier	PLR

Nbre	Nom	Nom	Parti
31	Kuchler-Mayor	Noémie	PLR
32	Lauener	Georges	UDC
33	Luyet	Janique	Le Centre
34	Mabillard	Jean Paul	LES VERTS
35	Meyer	François	PLR
36	Micheloud	Benoît	Le Centre
37	Micheloud	Florian	Le Centre
38	Mirailles	Christian	LES VERTS
39	Moren	Jean-Philippe	Le Centre
40	Mukuna	Gabriel Akanga	Le Centre
41	Neves	Luis	PLR
42	Perruchoud	Stéphanie	Le Centre
43	Pfister	Brigitte	LES VERTS
44	Pitteloud	Christophe	Le Centre
45	Pitteloud Rey	Nathalie	LES VERTS
46	Reist	Martin	UDC
47	Rey	Charles-André	Le Centre
48	Rey	Edouard	Le Centre
49	Rossier	Virginie	Le Centre
50	Sierro	Christophe	Le Centre
51	Sierro Fardel	Christelle	PLR
52	Siggen	Patrick	Le Centre
53	Stalder	Thierry	PLR
54	Tavernier	Jérôme	PLR
55	Thiessoz Reynard	Annie	LES VERTS
56	Vergères	Marion	UDC
57	Vergères	Pierre Michel	UDC
58	Vuissoz	Grégoire	PS
59			
60			

### Excusés

Nbre	Nom	Nom	Parti
1	Gianadda	Isabelle	Le Centre
2	Kuchler	Fabien	PLR
3			
4			

Nbre	Nom	Nom	Parti
5			
6			
7			
8			

### Absents

Nbre	Nom	Nom	Parti
1			

Nbre	Nom	Nom	Parti
2			

Rapport Vote

# Vote entrée en matière

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	1. Examen et approbation du budget 2024 de la Municipalité de Sion.
Nom du vote:	Vote entrée en matière
Sujet du vote:	Vote entrée en matière
Début du Vote:	18.12.2023 19:20:39
Fin du vote:	18.12.2023 19:20:55

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>			
	Présent	57	
<b>Votes:</b>			
	Oui/Ja	57	100%
	Non/Nein	0	0%
	Abst./Enth.	0	0%

Rapport Vote  
**Vote entrée en matière**

**Résultats individuels du vote**

**Le Centre**

**Oui/Ja**

Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		

**PLR**

**Oui/Ja**

Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1

**PS**

**Oui/Ja**

Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1

**UDC**

**Oui/Ja**

Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1

**Verts**

**Oui/Ja**

Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

# Vote amendement no 1 rubrique fonctionnement 116.3133 : Prestations informatiques

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 1 : Administration générale et Finances
Nom du vote:	Vote amendement no 1 rubrique fonctionnement 116.3133 : Prestations informatiques
Sujet du vote:	Vote amendement no 1 rubrique fonctionnement 116.3133 : Prestations informatiques
Début du Vote:	18.12.2023 19:27:46
Fin du vote:	18.12.2023 19:28:02

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	19	33.3%
	Non/Nein	34	59.6%
	Abst./Enth.	4	7%

# Vote amendement no 1 rubrique fonctionnement 116.3133 : Prestations informatiques

## Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Georges LAUENER	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Martin REIST	1	Marion VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Christian MIRAILLES	1
Brigitte PFISTER	1		
<b>Non/Nein</b>			
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Sébastien CARRUZZO	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

## Vote amendement no 2 rubrique fonctionnement 260.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 2 : Economie & Tourisme
Nom du vote:	Vote amendement no 2 rubrique fonctionnement 260.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation
Sujet du vote:	Vote amendement no 2 rubrique fonctionnement 260.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation
Début du Vote:	18.12.2023 19:35:18
Fin du vote:	18.12.2023 19:35:34

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	20	35.1%
	Non/Nein	37	64.9%
	Abst./Enth.	0	0%

## Vote amendement no 2 rubrique fonctionnement 260.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

## Vote amendement rubrique fonctionnement 264.3130 : Prestations de services de tiers, amendement vainqueur no 3 ou no 4 contre la proposition de la Municipalité

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 2 : Economie & Tourisme
Nom du vote:	Vote amendement rubrique fonctionnement 264.3130 : Prestations de services de tiers, amendement vainqueur no 3 ou no 4 contre la proposition de la Municipalité
Sujet du vote:	Vote amendement rubrique fonctionnement 264.3130 : Prestations de services de tiers, amendement vainqueur no 3 ou no 4 contre la proposition de la Municipalité
Début du Vote:	18.12.2023 19:39:17
Fin du vote:	18.12.2023 19:39:33

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	19	33.3%
	Non/Nein	37	64.9%
	Abst./Enth.	1	1.8%

## Vote amendement rubrique fonctionnement 264.3130 : Prestations de services de tiers, amendement vainqueur no 3 ou no 4 contre la proposition de la Municipalité

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Grégoire VUISSOZ	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Johanne GUEX-CROSIER	1		
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

## Vote amendement no 5 rubrique fonctionnement 308.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 3 : Education & Culture
Nom du vote:	Vote amendement no 5 rubrique fonctionnement 308.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures
Sujet du vote:	Vote amendement no 5 rubrique fonctionnement 308.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures
Début du Vote:	18.12.2023 19:51:37
Fin du vote:	18.12.2023 19:51:53

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	44	77.2%
	Non/Nein	10	17.5%
	Abst./Enth.	3	5.3%

## Vote amendement no 5 rubrique fonctionnement 308.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Stéphane HÄFLIGER	1	Janique LUYET	1
Stéphanie PERRUCHOUD	1	Christophe PITTELOUD	1
Charles-André REY	1	Edouard REY	1
Christophe SIERRO	1	Patrick SIGGEN	1
<b>Non/Nein</b>			
Michaël BERNHARD	1	Christophe DUROUX	1
Benoît MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Florian MICHELOUD	1
<b>PLR</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Pierre Michel VERGÈRES	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Marion VERGÈRES	1		
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

## Vote amendement no 6 rubrique fonctionnement 320.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 3 : Education & Culture
Nom du vote:	Vote amendement no 6 rubrique fonctionnement 320.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation
Sujet du vote:	Vote amendement no 6 rubrique fonctionnement 320.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation
Début du Vote:	18.12.2023 20:00:02
Fin du vote:	18.12.2023 20:00:18

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	6	10.5%
	Non/Nein	51	89.5%
	Abst./Enth.	0	0%

## Vote amendement no 6 rubrique fonctionnement 320.3010 : Traitements du personnel administratif et d'exploitation

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

## Vote amendement no 7 rubrique investissement 308.5040 : Terrains bâtis - Centre scolaire du Sacré-Coeur

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 3 : Education & Culture
Nom du vote:	Vote amendement no 7 rubrique investissement 308.5040 : Terrains bâtis - Centre scolaire du Sacré-Coeur
Sujet du vote:	Vote amendement no 7 rubrique investissement 308.5040 : Terrains bâtis - Centre scolaire du Sacré-Coeur
Début du Vote:	18.12.2023 20:06:23
Fin du vote:	18.12.2023 20:06:39

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	46	80.7%
	Non/Nein	10	17.5%
	Abst./Enth.	1	1.8%

## Vote amendement no 7 rubrique investissement 308.5040 : Terrains bâtis - Centre scolaire du Sacré-Coeur

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Patrick SIGGEN	1
<b>Non/Nein</b>			
Benoît MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Christophe SIERRO	1
<b>Abst./Enth.</b>			
Florian MICHELOUD	1		
<b>PLR</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

## Vote amendement no 8 rubrique fonctionnement 400.3636 : Subventions aux organisations privées à but non lucratif

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 4 : Affaires sociales
Nom du vote:	Vote amendement no 8 rubrique fonctionnement 400.3636 : Subventions aux organisations privées à but non lucratif
Sujet du vote:	Vote amendement no 8 rubrique fonctionnement 400.3636 : Subventions aux organisations privées à but non lucratif
Début du Vote:	18.12.2023 20:10:50
Fin du vote:	18.12.2023 20:11:06

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	55	96.5%
	Non/Nein	0	0%
	Abst./Enth.	2	3.5%

## Vote amendement no 8 rubrique fonctionnement 400.3636 : Subventions aux organisations privées à but non lucratif

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>Abst./Enth.</b>			
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

# Vote amendement no 10 rubrique fonctionnement 600.3141 : Entretien des routes / voies de communication

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 6 : Travaux publics & Environnement
Nom du vote:	Vote amendement no 10 rubrique fonctionnement 600.3141 : Entretien des routes / voies de communication
Sujet du vote:	Vote amendement no 10 rubrique fonctionnement 600.3141 : Entretien des routes / voies de communication
Début du Vote:	18.12.2023 20:18:45
Fin du vote:	18.12.2023 20:19:01

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	56	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	38	67.9%
	Non/Nein	17	30.4%
	Abst./Enth.	1	1.8%

## Vote amendement no 10 rubrique fonctionnement 600.3141 : Entretien des routes / voies de communication

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1		
<b>UDC</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Ariane COURTINE MUDRY	1
Alexandre DUBUIS	1	Gabrielle FRILY	1
Thierry GENIN	1	Mireille HOFMANN JACQUOD	1
Jean-Paul MABILLARD	1	Nathalie PITTELOUD REY	1
<b>Non/Nein</b>			
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Annie THIESSOZ REYNARD	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Sébastien CARRUZZO	1		

## Vote amendement no 13 rubrique investissement 601.5060 : Biens mobiliers

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 6 : Travaux publics & Environnement
Nom du vote:	Vote amendement no 13 rubrique investissement 601.5060 : Biens mobiliers
Sujet du vote:	Vote amendement no 13 rubrique investissement 601.5060 : Biens mobiliers
Début du Vote:	18.12.2023 20:23:08
Fin du vote:	18.12.2023 20:23:24

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>			
	Présent	56	
<b>Votes:</b>			
	Oui/Ja	6	10.7%
	Non/Nein	49	87.5%
	Abst./Enth.	1	1.8%

# Vote amendement no 13 rubrique investissement 601.5060 : Biens mobiliers

## Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Michel ANDREY	1	Ariane COURTINE MUDRY	1
Alexandre DUBUIS	1	Gabrielle FRILY	1
Thierry GENIN	1	Mireille HOFMANN JACQUOD	1
Jean-Paul MABILLARD	1	Christian MIRAILLES	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1
<b>Abst./Enth.</b>			
Sébastien CARRUZZO	1		

## Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement no 14 des Verts contre amendement no 15 du PS

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 8 : Urbanisme & Mobilité
Nom du vote:	Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement no 14 des Verts contre amendement no 15 du PS
Sujet du vote:	Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement no 14 des Verts contre amendement no 15 du PS
Début du Vote:	18.12.2023 20:33:14
Fin du vote:	18.12.2023 20:33:30

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	11	19.3%
	Non/Nein	45	78.9%
	Abst./Enth.	1	1.8%

## Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement no 14 des Verts contre amendement no 15 du PS

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Martin REIST	1	Marion VERGÈRES	1
Pierre Michel VERGÈRES	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Georges LAUENER	1		
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Jean-Paul MABILLARD	1	Christian MIRAILLES	1
Brigitte PFISTER	1	Nathalie PITTELOUD REY	1
Annie THIESSOZ REYNARD	1		
<b>Non/Nein</b>			
Mireille HOFMANN JACQUOD	1		

# Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement vainqueur no 14 ou no 15 contre la proposition de la Municipalité

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 8 : Urbanisme & Mobilité
Nom du vote:	Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement vainqueur no 14 ou no 15 contre la proposition de la Municipalité
Sujet du vote:	Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement vainqueur no 14 ou no 15 contre la proposition de la Municipalité
Début du Vote:	18.12.2023 20:33:59
Fin du vote:	18.12.2023 20:34:15

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	56	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	19	33.9%
	Non/Nein	36	64.3%
	Abst./Enth.	1	1.8%

# Vote amendement rubrique fonctionnement 856.3634 : Subventionnement aux entreprises publiques, amendement vainqueur no 14 ou no 15 contre la proposition de la Municipalité

## Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	Luis NEVES	1
Christelle SIERRO FARDEL	1	Thierry STALDER	1
Jérôme TAVERNIER	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
François MEYER	1		
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1		

# Vote amendement no 16 rubrique fonctionnement 860.3132 : Honoraires experts et spécialistes

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 8 : Urbanisme & Mobilité
Nom du vote:	Vote amendement no 16 rubrique fonctionnement 860.3132 : Honoraires experts et spécialistes
Sujet du vote:	Vote amendement no 16 rubrique fonctionnement 860.3132 : Honoraires experts et spécialistes
Début du Vote:	18.12.2023 20:39:25
Fin du vote:	18.12.2023 20:39:41

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	20	35.1%
	Non/Nein	37	64.9%
	Abst./Enth.	0	0%

## Vote amendement no 16 rubrique fonctionnement 860.3132 : Honoraires experts et spécialistes

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

## Vote amendement no 17 rubrique investissement 852.5040 : Terrains bâtis -Aménagements espaces publics

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 8 : Urbanisme & Mobilité
Nom du vote:	Vote amendement no 17 rubrique investissement 852.5040 : Terrains bâtis -Aménagements espaces publics
Sujet du vote:	Vote amendement no 17 rubrique investissement 852.5040 : Terrains bâtis -Aménagements espaces publics
Début du Vote:	18.12.2023 20:44:18
Fin du vote:	18.12.2023 20:44:34

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	19	33.3%
	Non/Nein	37	64.9%
	Abst./Enth.	1	1.8%

## Vote amendement no 17 rubrique investissement 852.5040 : Terrains bâtis -Aménagements espaces publics

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Brigitte PFISTER	1	Nathalie PITTELOUD REY	1
Annie THIESSOZ REYNARD	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Christian MIRAILLES	1		

# Vote amendement no 18 rubrique investissement 856.5060 : Biens mobiliers - Agglo Valais central - abribus + parcs à vélos

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 8 : Urbanisme & Mobilité
Nom du vote:	Vote amendement no 18 rubrique investissement 856.5060 : Biens mobiliers - Agglo Valais central - abribus + parcs à vélos
Sujet du vote:	Vote amendement no 18 rubrique investissement 856.5060 : Biens mobiliers - Agglo Valais central - abribus + parcs à vélos
Début du Vote:	18.12.2023 20:49:13
Fin du vote:	18.12.2023 20:49:29

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	56	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	22	39.3%
	Non/Nein	33	58.9%
	Abst./Enth.	1	1.8%

# Vote amendement no 18 rubrique investissement 856.5060 : Biens mobiliers - Agglo Valais central - abribus + parcs à vélos

## Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Florian MICHELOUD	1
Jean-Philippe MOREN	1	Gabriel Akunga MUKUNA	1
Stéphanie PERRUCHOUD	1	Christophe PITTELOUD	1
Charles-André REY	1	Edouard REY	1
Christophe SIERRO	1	Patrick SIGGEN	1
<b>PLR</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Olivier JUILLERAT	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Lionel GAPANY	1	Fernand GILLIOZ	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Thierry STALDER	1
Jérôme TAVERNIER	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Patrick DAHLER	1		
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

# Vote amendement no 19 rubrique fonctionnement 900.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 9 : Sport, Jeunesse & Loisirs
Nom du vote:	Vote amendement no 19 rubrique fonctionnement 900.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif
Sujet du vote:	Vote amendement no 19 rubrique fonctionnement 900.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif
Début du Vote:	18.12.2023 20:54:20
Fin du vote:	18.12.2023 20:54:36

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	46	80.7%
	Non/Nein	6	10.5%
	Abst./Enth.	5	8.8%

# Vote amendement no 19 rubrique fonctionnement 900.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif

## Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		
<b>PLR</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Raphaël CHEVRIER	1	Patrick DAHLER	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Thierry STALDER	1		
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1
Lionel GAPANY	1	Noémie KUCHLER-MAYOR	1
François MEYER	1	Luis NEVES	1
<b>Abst./Enth.</b>			
Ruth BORNET-STUDER	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Jérôme TAVERNIER	1		
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Thierry GENIN	1	Mireille HOFMANN JACQUOD	1
Jean-Paul MABILLARD	1	Christian MIRAILLES	1
Brigitte PFISTER	1	Nathalie PITTELOUD REY	1
<b>Abst./Enth.</b>			
Gabrielle FRILY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

# Vote amendement no 20 rubrique fonctionnement 901.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures

## Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 9 : Sport, Jeunesse & Loisirs
Nom du vote:	Vote amendement no 20 rubrique fonctionnement 901.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures
Sujet du vote:	Vote amendement no 20 rubrique fonctionnement 901.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures
Début du Vote:	18.12.2023 20:55:54
Fin du vote:	18.12.2023 20:56:10

## Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	20	35.1%
	Non/Nein	35	61.4%
	Abst./Enth.	2	3.5%

## Vote amendement no 20 rubrique fonctionnement 901.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Christophe PITTELOUD	1
Charles-André REY	1	Edouard REY	1
Christophe SIERRO	1	Patrick SIGGEN	1
<b>Abst./Enth.</b>			
Stéphanie PERRUCHOUD	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Jérôme TAVERNIER	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Thierry STALDER	1		
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESOZ REYNARD	1

## Vote amendement no 21 rubrique fonctionnement 902.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 9 : Sport, Jeunesse & Loisirs
Nom du vote:	Vote amendement no 21 rubrique fonctionnement 902.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures
Sujet du vote:	Vote amendement no 21 rubrique fonctionnement 902.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures
Début du Vote:	18.12.2023 20:57:13
Fin du vote:	18.12.2023 20:57:29

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	19	33.3%
	Non/Nein	36	63.2%
	Abst./Enth.	2	3.5%

## Vote amendement no 21 rubrique fonctionnement 902.3101 : Matériel d'exploitation, fournitures

### Résultats individuels du vote

<b>Le Centre</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Christophe PITTELOUD	1
Charles-André REY	1	Edouard REY	1
Christophe SIERRO	1	Patrick SIGGEN	1
<b>Abst./Enth.</b>			
Stéphanie PERRUCHOUD	1		
<b>PLR</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Jérôme TAVERNIER	1		
<b>Abst./Enth.</b>			
Thierry STALDER	1		
<b>PS</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1
<b>UDC</b>			
<b>Non/Nein</b>			
Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1
<b>Verts</b>			
<b>Oui/Ja</b>			
Michel ANDREY	1	Ariane COURTINE MUDRY	1
Alexandre DUBUIS	1	Gabrielle FRILY	1
Thierry GENIN	1	Mireille HOFMANN JACQUOD	1
Jean-Paul MABILLARD	1	Christian MIRAILLES	1
Brigitte PFISTER	1	Nathalie PITTELOUD REY	1
Annie THIESSOZ REYNARD	1		
<b>Non/Nein</b>			
Sébastien CARRUZZO	1		

## Vote amendement no 22 rubrique fonctionnement 906.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif

### Aperçu du vote:

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Division 9 : Sport, Jeunesse & Loisirs
Nom du vote:	Vote amendement no 22 rubrique fonctionnement 906.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif
Sujet du vote:	Vote amendement no 22 rubrique fonctionnement 906.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif
Début du Vote:	18.12.2023 21:00:42
Fin du vote:	18.12.2023 21:00:58

### Résultats total du vote :

<b>Participants:</b>	Présent	57	
<b>Votes:</b>	Oui/Ja	26	45.6%
	Non/Nein	16	28.1%
	Abst./Enth.	15	26.3%

# Vote amendement no 22 rubrique fonctionnement 906.3636 : Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif

## Résultats individuels du vote

### Le Centre

#### Oui/Ja

Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		

### PLR

#### Oui/Ja

Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
-----------------	---	-------------------	---

#### Non/Nein

Patrick BORNET	1	Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Christelle SIERRO FARDEL	1	Thierry STALDER	1

#### Abst./Enth.

Ruth BORNET-STUDER	1	Raphaël CHEVRIER	1
Luis NEVES	1	Jérôme TAVERNIER	1

### PS

#### Oui/Ja

Julien BERTHOD	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Grégoire VUISSOZ	1		

#### Non/Nein

Bastien COLLET	1		
----------------	---	--	--

#### Abst./Enth.

Aline BAERISWYL	1	Killian BIANCHI	1
Bérénice GEORGES	1	Johanne GUEX-CROSIER	1

### UDC

#### Oui/Ja

Martin REIST	1		
--------------	---	--	--

#### Non/Nein

Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Pierre Michel VERGÈRES	1

#### Abst./Enth.

Marion VERGÈRES	1		
-----------------	---	--	--

### Verts

#### Oui/Ja

Thierry GENIN	1	Mireille HOFMANN JACQUOD	1
Christian MIRAILLES	1		

#### Non/Nein

Michel ANDREY	1	Ariane COURTINE MUDRY	1
Jean-Paul MABILLARD	1		

**Vote amendement no 22 rubrique fonctionnement 906.3636 :  
Subventions aux orga-nisations privées à but non lucratif**

<b>Abst./Enth.</b>			
Sébastien CARRUZZO	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Brigitte PFISTER	1
Nathalie PITTELOUD REY	1	Annie THIESSOZ REYNARD	1

# Vote approbation du budget 2024

**Aperçu du vote:**

Réunion:	Plénum du 18 décembre 2023
Nom agenda:	Discussion finale sur le budget 2024
Nom du vote:	Vote approbation du budget 2024
Sujet du vote:	Vote approbation du budget 2024
Début du Vote:	18.12.2023 21:25:45
Fin du vote:	18.12.2023 21:26:01

**Résultats total du vote :**

<b>Participants:</b>			
	Présent	56	
<b>Votes:</b>			
	Oui/Ja	56	100%
	Non/Nein	0	0%
	Abst./Enth.	0	0%

## Vote approbation du budget 2024

## Résultats individuels du vote

## Le Centre

## Oui/Ja

Florence ANTONIOLI	1	Michaël BERNHARD	1
Sophie BOURBAN-MATHIS	1	Valérie de LAVALLAZ	1
Christophe DUROUX	1	Stéphane HÄFLIGER	1
Janique LUYET	1	Benoît MICHELOUD	1
Florian MICHELOUD	1	Jean-Philippe MOREN	1
Gabriel Akunga MUKUNA	1	Stéphanie PERRUCHOUD	1
Christophe PITTELOUD	1	Charles-André REY	1
Edouard REY	1	Christophe SIERRO	1
Patrick SIGGEN	1		

## PLR

## Oui/Ja

Patrick BORNET	1	Ruth BORNET-STUDER	1
Christine BOURBAN CARTHOBLAZ	1	Raphaël CHEVRIER	1
Patrick DAHLER	1	Lionel GAPANY	1
Fernand GILLIOZ	1	Olivier JUILLERAT	1
Noémie KUCHLER-MAYOR	1	François MEYER	1
Luis NEVES	1	Christelle SIERRO FARDEL	1
Thierry STALDER	1	Jérôme TAVERNIER	1

## PS

## Oui/Ja

Aline BAERISWYL	1	Julien BERTHOD	1
Killian BIANCHI	1	Jean-Pierre BODRITO	1
Bastien COLLET	1	Bérénice GEORGES	1
Johanne GUEX-CROSIER	1	Grégoire VUISSOZ	1

## UDC

## Oui/Ja

Gabrielle BARRAS-DUSSEX	1	Vincent BOAND	1
Georges LAUENER	1	Martin REIST	1
Marion VERGÈRES	1	Pierre Michel VERGÈRES	1

## Verts

## Oui/Ja

Michel ANDREY	1	Sébastien CARRUZZO	1
Ariane COURTINE MUDRY	1	Alexandre DUBUIS	1
Gabrielle FRILY	1	Thierry GENIN	1
Mireille HOFMANN JACQUOD	1	Jean-Paul MABILLARD	1
Christian MIRAILLES	1	Brigitte PFISTER	1
Annie THIESSOZ REYNARD	1		